LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5277 - SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



IL JUSTIFIE SA CANDIDATURE PAR DE PSEUDO MENACES ALGÉRIENNES

Le Maroc veut la protection de l'Africom

Page 3

LA PARADE DU GOUVERNEMENT FACE À LA CHUTE DES RECETTES PÉTROLIÈRES

TAXES SUR TAXES



Le projet de loi de finances complémentaire (LFC) 2015 adopté jeudi impose de douloureuses taxes censées colmater le déficit budgétaire de l'Etat induit par la chute des recettes pétrolières. C'est la parade de «facilité», brandie à coups d'arguments aussi contestables que détestables par le cabinet Sellal, pour maintenir sous perfusion une économie aux abois. La mesure a suscité le mécontentement des opérateurs économiques dont le FCE, mais aussi des citoyens qui se trouvent contraints, par la force de la loi, à payer de leur poche la facture des erreurs et des mauvais choix du gouvernement.

Page 2



ELLE AVAIT 90 ANS ET A LAISSÉ UNE FILLE

La veuve de Zighoud Youcef inhumée à Constantine

Page 4



LES SYNDICATS ACCUSENT

Mafia et corruption au complexe d'El-Hadjar

Page 4



LIGUE 1 MOBILIS (5e JOURNÉE) :

CSC-USMA : choc de la journée !

Page 14

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

FACE AUX PRESSIONS DU FMI ET DE LA BANQUE MONDIALE

Benkhalfa écarte toute possibilité de mettre fin aux subventions

IL S'AGIRAIT sans doute de premières indications sur l'avant-projet de loi de finances pour 2016. Le ministre des Finances a écarté toute décision touchant aux subventions étatiques sur les produits de consommation de base, sur l'eau et le gaz, destinées aux ménages algériens. Selon Benkhalfa, ce serait exposer le pays aux dangers si cette option est prise maintenant. «Le changement doit se faire d'une manière progressive. Il est impossible d'arrêter une échéance d'une année ou même de dix ans» a déclaré le premier argentier, ajoutant qu'il a défendu devant les experts du Fonds monétaire international cette «conviction», car ce sont «des acquis intouchables». Il s'agirait de déclarations officielles d'un haut responsable qui éclairent sur la «feuille de route» du gouvernement dans son plan de rigueur ou d'austérité. C'est ainsi que les observateurs notent que le cabinet Sellal n'a pas pour ambition de dégraisser un peu les ménages, mais plutôt de chercher d'autres ressources financières. Que le gouvernement ne touche pas aux subventions sur les produits de première nécessité, comme l'huile et le sucre, voire certains féculents, ou qu'il n'augmente pas les taux ou les prix sur la consommation du gaz de ville ou l'eau potable est en soi une bonne nouvelle qui dissipe les inquiétudes et les nombreuses appréhensions de la population.

Pour de nombreux observateurs, la montée au créneau de Benkhalfa et ses éclaircissements indiquent bien que le discours officiel est orienté vers un seul message l'Algérie n'est pas en crise économique. Le ministre des Finances est plus direct dans ses réponses aux journalistes, quand il affirme que des «pays ont ressenti fortement le choc avec la baisse des cours du pétrole. Ce n'est pas le cas de notre pays». Ainsi, selon ses assertions, le fort taux de croissance prévu par le gouvernement pour l'année 2016 (4,6%) en est une preuve, estimant au passage que l'Algérie dispose d'un potentiel important pour faire face à la chute des prix du baril.

H. R.

ADOPTÉE PAR LE PARLEMENT DANS UNE CONJONCTURE DE CRISE FINANCIÈRE

La LFC 2015 consacre la surtaxe

Le projet de loi de finances complémentaire (LFC) 2015 a été adopté jeudi par l'Assemblée populaire nationale (APN).



Le texte, qui impose de nouvelles taxes pour compenser le déficit budgétaire de l'Etat induit par le choc pétrolier, a suscité le mécontentement des opérateurs économiques, mais aussi des citoyens qui se voit pénalisé de devoir compenser la baisse des revenus de l'Etat en ces temps de vaches maigres alors qu'il n'avait pas nécessairement tiré profit des années fastes au temps du pétrole cher. Certains y voient une austérité à travers laquelle l'Etat leur retire de la main gauche ce qu'il leur a offert de la main droite (augmentation des salaires, prêt sans intérêt…)

Le projet a été adopté à la majorité alors que la séance de vote a été boycottée par les députés du Front des forces socialistes (FFS) et ceux de l'Alliance de l'Algérie verte (AAV), opposés au «fait de légiférer par ordonnances présidentielles, sans motif d'urgence, et de priver les députés de leur droit de débattre et d'enrichir les textes. La LFC 2015 prévoit plusieurs mesures fiscales dans les secteurs commercial et immobilier notamment. L'article 73 de ce texte, qui modifie et complète la LFC 2009, stipule qu'il est institué une taxe de domiciliation bancaire sur les opérations d'importation de biens ou de services. Le montant de cette taxe est fixé à 0,3 % du montant de l'importation pour toute demande d'ouverture d'un dossier de domiciliation d'une opération de bien ou de marchandise sans que le montant de la taxe soit inférieur à 20 000 dinars. Les personnes exemptées de la taxe de domiciliation bancaire au titre des importations des biens d'équipements et matières premières non destinées à la revente en l'état sont passibles, lorsque l'engagement qu'ils ont souscrit n'a pas été respecté, d'une amende égale à deux fois la valeur de ces importations. Par ailleurs, il est créé, au titre du code du timbre, le tarif de la taxe des véhicules neufs importés ou acquis localement qui est fixé entre 80 000 et 250 000 dinars pour les véhicules de tourisme moteur-essence (en fonction du cylindrage), avec un abattement de 20 000 dinars pour les véhicules équipés de GPL/C, à l'exception des véhicules dont la cylindrée est égale ou supérieure à 2 500 cm3. Cette taxe est entre 120 000 et 400 000 dinars pour les véhicules de tourisme diesel (en fonction de la cylindrée) et entre 200 000 et 350 000 dinars pour les véhicules de transport de personnes. Le produit de cette taxe, lors de leur première mise en circulation, est reversé à 85% au Fonds spécial pour le développement du transport et à 15% au budget de l'Etat.

CONDITIONS D'EXONÉRATION DE LA TAXE FONCIÈRE SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES

Au titre de la taxe foncière, l'article 5 prévoit que sont désormais exonérées de la taxe foncière des propriétés bâties lorsqu'elles constituent l'unique propriété et l'habitation principale de leurs propriétaires, à la double condition que le montant annuel de l'imposition n'excède pas 1 400 DA et que le revenu mensuel des contribuables concernés ne dépasse pas deux fois le salaire national minimum garanti (SNMG). Bénéficient également de cette exonération les constructions nouvelles, les reconstructions et les additions de construction, sachant que cette exonération prend fin à partir du premier janvier de l'année qui suit celle de leur achèvement.Elle s'applique aussi au logement public locatif appartenant au secteur public, à la condition que le locataire ou le propriétaire dudit logement satisfasse aux conditions fixées. Toutefois, il est souligné que cette loi ne dispense pas les propriétaires et les logements, qui y sont mentionnés, du paiement d'une taxe foncière fixe de l'ordre de 500 dinars annuellement.En outre, il est précisé que les immeubles, quelle que soit leur nature, sont estimés d'après leur valeur vénale réelle, déterminée par une commission interministérielle. Pour ce qui concerne la valeur de l'impôt sur le patrimoine, elle est fixée de 0% à 1,75% pour une valeur du patrimoine allant de 100 millions de dinars à plus de 450 millions de dinars. Le montant de la taxe prélevée oscille entre 1000 et 130 000 dinars par local à usage d'habitation, professionnel, artisanal ou assimilé, terrain aménagé pour camping et caravanes ou encore à usage industriel et commercial. Par cette LFC, il est institué une taxe annuelle d'habitation prélevée par Sonelgaz sur les quittances, due pour tous les locaux à usage d'habitation ou professionnel, et dont le montant annuel est fixé entre 300 et 1 200 dinars dans l'ensemble des communes et entre 600 et 2 400 dinars dans les communes des wilayas d'Alger, Annaba, Constantine et Oran. La LFC 2015 indique aussi que le Trésor public est autorisé à prendre en charge les intérêts pendant la période de différé et la bonification à 100 % du taux d'intérêt des prêts accordés par les banques publiques, dans le cadre de la réalisation du programme de 80 000 logements en location-vente. Au plan de l'activité artisanale, les ouvrages d'or, d'argent et de platine supportent un droit de garantie fixé par hectogramme à 8 000 dinars pour les ouvrages en or, à 20 000 dinars pour les ouvrages en platine, à 150 dinars pour les ouvrages en argent. Par ailleurs, l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS), unifié par la loi de finances initiale 2015 à un taux de 23 % pour toutes les activités, a été revu pour osciller dans une fourchette allant entre 19% et 26 % en fonction de la nature de l'activité. Le taux de l'IBS est désormais fixé à 19% pour les entreprises de production, à 23% pour les activités de BTPH et de tourisme, et à 26% pour les autres activités, notamment celles d'importation et de revente en l'état. La LFC 2015 maintient le prix référentiel du baril de pétrole à 37 dollars pour le calcul du budget, alors que le prix sur les marchés internationaux est établi à 60 dollars. Le taux de change du dinar est à 98 dinars pour 1 dollar. Quant aux recettes des exportations d'hydrocarbures attendues, elles sont estimées à 33,8 milliards de dollars tandis que les importations devront s'établir à 57,3 milliards de dollars. Les réserves de change devront s'établir aux alentours de 151 milliards de dollars, soit la valeur de 26 mois d'importations. La loi prévoit un déficit global du trésor de 2 685,4 milliards de dinars (14,7% du PIB). Le texte prévoit un taux d'inflation à 4% et une croissance hors hydrocarbures à 5,1%.

Z. M.

JOURNALISTES POSSÉDANT LA CARTE PROFESSIONNELLE

Des facilités leur seront accordées, selon Grine

PLUS DE 3 000 CARTES de journalistes avaient, à ce jour, été délivrées à leurs titulaires, un chiffre qui, selon lui, devrait atteindre les 3 500 à la clôture de l'opération, prévue le 28 septembre prochain, a déclaré Hamid Grine, ministre de la Communication. Au-delà du caractère « strictement journalistique consistant à faciliter l'accès à l'information », cette carte permettra à son détenteur d'accéder à quelques avantages « substantiels », a précisé le ministre, lors de son passage sur les ondes la Chaîne III de la Radio nationale. Il s'agit selon lui, de réductions en matière de téléphonie et d'Internet, de transport domestique et international et d'hôtellerie. Signalons que des patrons de presse ont présenté des chiffres « gonflés » de journalistes travaillant dans leurs médias. Le ministre les a appelés à faire preuve d'éthique en assurant à ces derniers des conditions de travail et de salaire optimums.

« Beaucoup parmi eux sont riches, alors que la plupart de leurs journalistes sont pauvres », a-t-il accusé. M. Grine a fait part, par ailleurs, de la « probable » élection, avant la fin de l'année en cours, de l'Autorité de régulation de la presse écrite, puis du « très important » Conseil de l'éthique et de la déontologie et enfin, de celle de la Commission permanente de délivrance de la carte du journaliste. Il a Ajouté que l'élection de l'autorité de régulation de la presse sera désignée pour moitié par les journalistes et pour moitié par les pouvoirs publics. Concernant le correspondant local, M. Grine fait savoir, que « ce dernier ne peut être un journaliste à moins que ses revenus proviennent du journalisme ». S'insurgeant contre la « dévalorisation de l'un des plus nobles métiers », citant les profils de certains correspondants locaux qui « exercent à la base en tant que boucher ou menuisier » et ne pouvant, par conséquent, prétendre à obtenir une carte de presse.

GRINE DÉMENT LE « CHANTAGE » PÉNALISANT LA PRESSE PRIVÉE DE LA PUBLICITÉ ÉTATIQUE

Le ministre de la Communication a démenti toute pratique de « chantage » qui pénaliserait certains médias privés, affirmant que cette source de revenus a baissé récemment de 25% seulement alors qu'elle l'était de 50% auparavant. « Il ne faudrait pas que les patrons de presse privés comptent uniquement sur la publicité étatique mais ils doivent diversifier leurs sources de revenus », a observé M. Grine, estimant que cela est également « valable » pour les journaux publics. Il a invité, par conséquent, les patrons de la presse privée et « engrangeant des bénéfices conséquents » à investir dans ce domaine, en même temps que dans le sens de l'amélioration des conditions socio-professionnelles des journalistes.

Réfutant, par ailleurs, l'existence d'une quelconque « censure », si ce n'est celle des « consciences », M. Grine a évoqué les efforts engagés par son département afin de contribuer à une « meilleure professionnalisation » des gens des médias. Il s'est réjoui de l'impact positif résultant de la mise en place du Prix du journalisme par le Président de la République. « C'est la première fois qu'il y a un prix digne de ce nom. Il connait un engouement et un élan certain, y compris parmi les grands noms du journalisme en Algérie, aussi bien du privé que du public », a-t-il soutenu, à ce propos.

Lynda Louifi

IL JUSTIFIE SA CANDIDATURE PAR DE PSEUDOS MENACES ALGÉRIENNES

LE MAROC VEUT LA PROTECTION DE L'AFRICOM

Des manœuvres et des démantèlements de pseudo-cellules «terroristes» pour un seul objectif : accueillir une base militaire sur son sol. Le makhzen du Maroc est en train de mettre toutes ses cartes en jeu pour endoctriner un peuple marocain qui désavoue la politique de sa «Majesté».



DR

Officiellement et officieusement, le makhzen annonce, depuis quelque temps, le démantèlement de plusieurs réseaux terroristes qui auraient tenté de commettre des attentats sur le sol marocain et que ces cellules auraient été armées à partir de l'Algérie afin que ces armes soient utilisées contre les intérêts marocains.
Il faut savoir que le makhzen est en contact avec les américains pour l'éventuelle installation d'une base militaire de l'Africom sur la terre marocaine et ce, dans le cadre de la création de onze bases militaires qui relèvent du même Africom. Toutefois, des opposants marocains se sont interposés, déclarant qu'ils sont contre la présence d'une base militaire américaine au Maroc. Pour tenter de faire diversion, le makhzen est en train de distiller des informations selon lesquelles des cellules terroristes ayant fait entrer des armes d'Algérie ont été démantelées. Une manœuvre pour faire accepter aux Marocains la présence de la base militaire. Ainsi, le Maroc pourrait accueillir une base « Cooperative Security Location « (CSL), du commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom), pour faire face à la menace terroriste venant du nord et de l'ouest de l'Afrique. En plus du royaume, le commandement américain a dressé une liste de quatre pays africains (Sénégal, Gabon, Ouganda et Kenya) susceptibles d'abriter une base de l'Africom. Ces bases permettraient notamment aux forces spéciales américaines d'intervenir en cas de crise et d'atteindre rapidement les zones de conflit en Afrique de l'Ouest.
L'installation de ces sites militaires CSL s'inscrit, selon Africom, dans le cadre de la stratégie américaine de lutte contre le terrorisme dans le continent africain, notamment au Maroc, en Algérie, en Libye, en Tunisie, en Mauritanie, au Mali, au Niger, au Tchad et au Sénégal. Les «CSL», qui doivent être dotées d'une capacité d'accueil de 200 militaires, sont généralement composées d'entrepôts de 1000 m2, de bureaux de 325 m2, de pistes d'atterrissage où des C-17 militaires peuvent atterrir jour et nuit. Ces bases doivent également disposer d'un parking pour deux avions-cargos, des soutes à carburant et être à proximité d'un port où peut accoster un navire de 289 mètres. En plus de ces grands moyens d'armement, des drones seront aussi ménagés pour la même raison, c'est-à-dire traquer les groupes terroristes qui sont affiliés à Al Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), à Boko Haram, le Mouvement pour l'Unicité et le Jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et les groupes armés de Daech de l'Etat islamique.

Les Américains veulent irriter les français

Si l'Africom est entré en pourparler avec plusieurs Etats africains notamment l'Algérie pour l'installation des bases militaires US afin de traquer les terroristes, il est clair qu'avec cette grande manœuvre les américains veulent coûte que coûte irriter les français qui, eux, sont déjà présents un peu partout en Afrique. On se souvient comment l'ex-président français Nicolas Sarkozy avait aidé la rébellion libyenne à destituer le colonel Mouaâmar Kadhafi. Des armes ont été larguées par l'OTAN en Libye au profit des rebelles libyens qui, juste après la fin de la rébellion, ont profité de ces arsenaux de guerre pour dicter leur loi. L'arrivée de Daech a chamboulé toutes les cartes du Quai d'Orsay, du moment que des ressortissants français ont été enlevés et exécutés un peu partout en Afrique. Le cas d'Hervé Gourdel est significatif. Ce ressortissant français enlevé en septembre 2014 a Tikjda en Algérie a été décapité par un groupe terroriste qui s'est revendiqué comme étant une branche de l'Etat islamique (EI) ou Daech. La présence des militaires français au Mali, au Niger et dans d'autres pays d'Afrique n'a pas du tout été appréciée par les Américains qui se disent, aujourd'hui, prêts à installer leurs bases militaires pour les mêmes motifs, c'est-à-dire mener une longue «guerre» aux terroristes. Mais voilà que des pays de la région applaudissent à cet éventuel débarquement de l'armée américaine dans la région. Le Maroc est l'un des pays prêts à collaborer avec les américains en ouvrant ses portes à l'installation d'une base sur son sol. Officiellement le Maroc se dit prêt à s'engager pour une coopération internationale contre le terrorisme international mais officieusement, une politique extérieure est élaborée par lui afin de plier le dossier du Sahara Occidental et, par la même occasion, s'opposer à la politique extérieure de l'Algérie qui consiste à donner le droit au peuple sahraoui de récupérer ses terres occupées par le Maroc.

F. Sofiane

LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DE LA VALLÉE DU M'ZAB S'EST RÉUNIE JEUDI

Effacer les stigmates de Ghardaïa

LE MINISTRE de l'Intérieur et des collectivités locales, Noureddine Bedoui, a appelé, avant-hier à Ghardaïa, l'ensemble des acteurs sociaux à «fédérer leurs efforts, pour effacer définitivement les stigmates des malheureux événements dans la vallée du M'zab. S'exprimant à l'issue de la cérémonie de clôture des travaux de la commission interministérielle de prise en charge du développement de Ghardaïa, M. Bedoui a convié l'ensemble des citoyens et autres responsables à «déployer leurs efforts dans les quinze jours à venir, afin d'éliminer les traces qui sont restées de ces incidents».
«Le ministère de l'Intérieur s'attèle à la mise à niveau des collectivités locales de Ghardaïa, à travers le soutien matériel et technique qu'il apporte aux collectivités locales, dans le cadre de la reprise de la vie normale et le retour de la quiétude et de la paix dans la région», a-t-il souligné. «D'importants pas ont été franchis dans la mise en œuvre des mesures nécessaires au retour à la vie normale et à la paix, il reste à effacer les signes des événements et rattraper les retards enregistrés dans différents domaines, à travers une vision intégrée et en concertation avec la population», a-t-il ajouté. «Il faut agir ensemble afin de relever les défis auxquels fait face la région en matière de développement local, d'amélioration du cadre de vie de la population et de promotion de l'attractivité de la région», a estimé M. Bedoui. La commission interministérielle chargée du développement de la vallée du M'zab et de l'effacement de stigmates des événements tragiques qu'a connue la région, est composée des secrétaires généraux et hauts cadres des différents départements ministériels.
Pour rappel, Ghardaïa a été la proie d'une violence sans pareille en juillet dernier. Des affrontements entre groupes de jeunes ont été émaillés d'actes de vandalisme et de pillage de locaux à usage d'habitation ou commercial, ainsi que du saccage et de l'incendie de palmeraies et de véhicules. Aussi, 23 personnes ont trouvé la mort dans la commune de Guerara tandis que 30 autres ont été arrêtées par les services de sécurité suite à ces affrontements. Ces personnes ont été toutes interpellées et inculpées pour attroupement armé sur la voie publique, possession et utilisation d'arme lors des attroupements et outrage et violence contre les forces de maintien de l'ordre. Au total, 109 personnes ont été interpellées (49 à Ghardaïa, 51 à Guerrara et 9 à Berriane) par les services de sécurité.
Depuis le début des affrontements en décembre 2013, au moins 45 personnes ont été tuées, en majorité des mozabites, et plus de 300 ont été blessées. Quelque 900 locaux commerciaux et habitations ont été incendiés durant ces violences.

Extirper les racines de la fitna

Les tragiques événements de Ghardaïa ont fait sauter les rouages traditionnels de gestion des crises, nécessitant l'intervention énergique de l'Etat sous le double plan sécuritaire et socio-économique.En effet, l'Etat a du intervenir à travers l'armée pour contenir les violences et les circonscrire. La nature du conflit, des affrontements entre bandes de jeunes rivales, qui dénote de la présence d'éléments manipulateurs, a compliqué les choses dans la gestion de cette crise.
Après avoir épuisé les moyens traditionnels de confinement de cette violence, l'Etat a décidé de sévir sur ordre du premier magistrat du pays. Ainsi, les deux têtes de ponts de la fitna dans les camps ibadite et malikite, à Ghardaïa, ont été d'être arrêtées par les services de sécurité lors de ces incidents tragiques. Il s'agit de Kameleddine Fekhar, ex-militant du FFS à Ghardaïa et le salutiste Ahmed Seklabe, un extrémiste de la communauté malékite. Il s ont té mis hors d'état de nuire sur ordre de la justice et en application des mesures prises par le président de la République, qui est intervenu personnellement dans cette affaire, dans l'objectif d'extirper les racines de la violence dans l'oasis de Ghardaïa.
Dans ces tristes et tragiques événements de Ghardaïa, ce sont les clivages ethniques et religieux qui sont utilisés comme prétexte à la violence et comme alibi pour les « sécessionnistes «.
Ces violences qui sont faites sous couvert de tentatives de sécession, sont en fait l'expression de l'intervention étrangère visant à déstabiliser le pays pour lui faire payer des positions de principe sur les questions stratégiques aussi bien au plan régional qu'international.
Ces événements tragiques ont fait dresser la clase politique algérienne comme un seul homme pour dénoncer les dérives extrémistes nourries par la haine et la fitna.

Kamel Ait Bessai

ELLE AVAIT 90 ANS ET A LAISSÉ UNE FILLE

La veuve de Zighoud Youcef inhumée à Constantine

***AÏCHA TRIFA**, la veuve du chahid Zighoud Youcef, a été inhumée jeudi au cimetière de Djebel El-Ouehch à Constantine. Ravie aux siens à l'aube du même jour à l'âge de 90 ans, celle qui fut la compagne du premier responsable de la zone 2 et non moins membre du groupe des 22 était originaire de la localité d'El-Harrouch, dans la wilaya de Skikda.*

Ayant vécu au temps du colonialisme dans la région de Smendou rebaptisée après l'indépendance au nom de son défunt mari, elle ne tardera pas, aussitôt la liberté du peuple algérien recouvrée, à venir s'installer dans la cité constantinoise.

Elle vivra une année à Sidi Mabrouk avant de déménager dans un appartement au Coudiat où elle passera le restant de sa vie en compagnie de son unique fille Chaima.

Née en 1925, la défunte avait six enfants. Cinq mourront assez jeunes et seule une fille survivra. Elle a laissé aussi une petite-fille. Cette dernière révèlera d'ailleurs au Jeune Indépendant que sa grand-mère parlait peu de son défunt mari.

«Il lui arrivait rarement d'évoquer le défunt», nous a affirmé la jeune fille. La défunte avait très peu accès aux informations relatives aux activités militante et nationaliste de Zighoud Youcef, dont elle était au demeurant très fière, nous rajoute-elle.

L'un des historiques de la Révolution, Zighoud Youcef, né le 18 février 1921 dans le village Smendou qui porte aujourd'hui son nom (Constantine), est tombé en martyr à Sidi Mezghiche le 25 septembre 1956 dans un accrochage avec l'armée française. Membre des « 22 « et du CRUA, il a été désigné commandant de la Wilaya II avec le grade de colonel.

A. B.

LES SYNDICATS ACCUSENT

MAFIA ET CORRUPTION AU COMPLEXE D'EL-HADJAR



DR

La grève enclenchée à la société ArcelorMittal Pipes et Tubes Algérie (AMPTA), ex-Tuberie sans soudure (TSS) prend des allures inédites où l'affairisme, la manipulation, la corruption sont enregistrés de jour en jour.

Depuis jeudi dernier, Lotfi Ferrah, secrétaire général du syndicat d'entreprise d'AMPTA, est en grève de la faim avec neuf autres travailleurs retranchés dans les unités de production de leur société. Les grévistes sont appuyés par la présence de 40 travailleurs juste pour soutenir leurs camarades et aussi pour empêcher toute expédition de tubes à destination de Sonatrach avant la satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles.

Pourrissement, oui. Jeudi dernier à 21 heures, la direction générale d'ArcelorMittal Algérie a dépêché des électriciens pour couper l'électricité dans les lieux où sont retranchés les grévistes, et c'est dans le noir total que les travailleurs en protestation d'AMPTA ont passé la nuit. Contacté, Lotfi Ferrah nous explique : «C'est inhumain, d'habitude cette partie névralgique où nous menons notre protestation légale est éclairée 24H/24H par mesure de sécurité (…) Ils ont coupé l'électricité pour nous réduire à de simples rats nocturnes, mais ArcelorMittal se trompe sur notre détermination d'aller jusqu'au bout».

Le syndicaliste, élu légalement par les travailleurs nous révélera que «mercredi dernier Saad Jakani, ex-directeur général d'AMPTA et marocain d'origine, m'avait contacté à l'intérieur du complexe sidérurgique d'El-Hadjar pour me faire deux propositions, soit des postes d'emploi bien rémunérés hors AMPTA pour moi et le président du comité de participation, à condition de surseoir à la grève, soit la dissolution du syndicat et la signature d'une trêve sans délais et là tous les travailleurs congédiés ou licenciés peuvent être réintégrés». Refus total du syndicaliste qui posera une question à Saad Jakani sur sa présence au complexe sidérurgique d'El-Hadjar : «Je suis mandaté par ArcelorMittal group», lui a-t-il répondu.

Il faut signaler que pour la première fois, la centrale syndicale UGTA commence à réagir devant le conflit d'AMPTA, devenu une menace pour le développement futur du complexe sidérurgique. Dans une correspondance, arrivée tardivement, l'union de wilaya UGTA d'Annaba condamne le «licenciement des deux syndicalistes parce que contraire à la réglementation en vigueur», avant d'enfoncer la direction d'AMPTA : «Vous leur reprochez des actes en relation avec leurs activités syndicales, et ce que vous devez savoir est qu'ils sont comptables devant leur hiérarchie syndicale, seule habilitée à prendre des mesures disciplinaires à leur encontre». Une question se pose : pourquoi la Centrale syndicale n'avait-elle pas réagi durant cinq mois à la grève des travailleurs de l'ex-TSS ? Des réponses indiscrètes provenant du RND signalent que « c'est Ahmed Ouyahia, cherchant la stabilité du complexe sidérurgique d'El-Hadjar «, qui aurait contacté Abdelmadjid Sidi Saïd pour ramener le calme dans l'ex-fleuron de l'industrie algérienne. Pour rappel, lors de sa dernière conférence de presse, le patron du RND n'a pas manqué de signaler l'existence d'une « mafia» cherchant à s'accaparer du complexe d'El-Hadjar.

Nabil Chaoui

ALORS QUE TWITTER, FACEBOOK…ET AUTRES RÉSEAUX SOCIAUX SONT MIS À CONTRIBUTION

Mila se mobilise pour retrouver Anis

DES CENTAINES de citoyens ont improvisé hier à Mila des marches après la prière du vendredi en signe de solidarité avec la famille du petit Benredjem Anis, porté disparu depuis la matinée de mardi. Rassemblés au sortir de la quasi-totalité des mosquées de la cité d'El-Kouf et de celles des cités avoisinantes, les citoyens dont certains ont aussitôt convergé vers le domicile des grands-parents du jeune garçon avant de se répandre en petits groupes à travers toute la région dans une énième recherche.

Ainsi, la disparition du jeune Anis, cinq ans, continue de susciter l'indignation du voisinage et de toute la population de la région.

Les opérations de recherche de grande ampleur entamées dès la confirmation de l'information mardi dernier continuent de mobiliser services de sécurité et citoyen. Jeudi, les services de la Gendarmeries nationale se sont fait aider par la brigade cynophile. Trois chiens renifleurs avaient été déployés à l'intérieur d'un grand périmètre de la cité El-Kouf, quartier où le petit garçon avait été aperçu avant sa disparition.

Selon une source proche de l'enquête, la filature des canins aurait pris fin devant une maison qui, après réquisition n'a apporté aucun indice, ce qui semble avoir renforcé l'option de l'enlèvement, à en croire la même source.

Originaire de la ville de Chelghoum-Laïd, l'enfant devait passer quelques jours chez ses grands-parents maternels à Mila, chef-lieu de la wilaya. Bien que son grand-père veillait sur lui, il n'a fallu qu'un petit moment d'inattention pour que le petit garçon, sorti s'amuser avec des enfants du voisinage, disparaisse.

Le grand-père ne se résignât au fait que son petit-fils avait bel et bien disparu qu'après avoir épuisé toutes les recherches aux alentours du domicile, non sans l'aide des voisins, mobilisés aussitôt. Pris de panique il ne tardera pas à alerter les services de sécurité qui déclencheront aussitôt une large opération de recherche.

Même Twitter et Facebook se sont mis de la partie et la nouvelle de la disparition du petit Anis se propagea comme une traînée de poudre à travers les réseaux sociaux.

Le phénomène des enlèvements d'enfants a pris ces dernières années de l'ampleur, et il n'est plus une région épargnée. Bien qu'il soit difficile pour les parents et proches du petit garçon de songer au pire, il est, on s'en doute pénible de rappeler qu'une diziane d'affaires similaires avait connu des issues tragiques ces cinq dernières années. Une série d'assassinats d'enfants avait secoué tout le pays. Yasser, Chaïma, Soundous, Brahim et Haroun, des enfants enlevés et assassinés ont suscité une indignation sans borne.

On se rappelle l'affaire du petit Anis originaire de la localité d'El Eulma disparu puis retrouvé gisant au fond d'un puits, ou encore celle de Yasser âgé alors à peine de quatre années enlevé puis assassiné et abandonné à même le sol devant la porte d'entrée du domicile de ses grands-parents où il était en vacances à la ville nouvelle Ali-Mendjli. L'auteur qui s'avéra être le voisin de palier des grands-parents du jeune garçon fut arrêté et enfermé ; ou encore celle des jeunes Brahim et Haroun toujours dans la même région, enlevés puis atrocement mutilés avant d'être abandonnés l'un dans un sac et l'autre dans une valise devant des immeubles en construction dans la même ville. Les auteurs, seront arrêtés en moins de 24 heures. L'histoire de Cha

ïma à Alger n'est pas en reste. La petite fille fut enlevée puis assassinée et son corps abandonné non loin du domicile. Ces affaires, qui malheureusement ont connu des fins tragiques, ne sont pas les seules ; des dizianes d'enlèvements d'enfants sont signalés un peu partout dans le pays.

Ainsi, pour cette seule année, un chiffre effarant a été récemment communiqué par le président de l'organisme algérien national pour promouvoir la santé et le progrès, le professeur Khiyati. Ce dernier a laissé entendre que pas moins de 25 enfants ont fait l'objet d'enlèvement durant cette année. Un chiffre qui donne la chair de poule…

Amine B.

AFFAIRE DE RACHID MESLI

Louh : L'Algérie présentera une demande d'extradition dans les délais

Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a fait savoir avant-hier que l'Algérie présenterait à l'Italie, dans les délais, la demande d'extradition de l'ex-avocat de plusieurs dirigeants du Front islamique du salut (FIS- dissous), objet d'un mandat d'arrêt international.



Le ministre a indiqué que la justice italienne avait accordé un délai de 40 jours à l'Algérie pour préparer le dossier de la demande d'extradition de Rachid Mesli, à compter de la date de son arrestation vers la fin août. S'exprimant en marge de la séance de vote du code de procédure pénale à l'APN, M. Louh a précisé que «le dossier sera fin prêt dans les délais avant son envoi par voie diplomatique », ajoutant que «cette affaire n'est pas la première du genre et elle ne sera pas la dernière ». Le ministre a rappelé que la justice algérienne agit, dans le cas d'espèce, conformément aux conventions bilatérales signées avec certains pays, dont l'Italie et des conventions internationales ratifiées par l'Algérie. Arrêté puis placé en résidence surveillée, Rachid Mesli, a été libéré mercredi dernier sur ordre de la justice italienne. La Cour d'appel de Turin a autorisé Rachid Mesli à quitter l'Italie vers la Suisse estimant que la procédure d'extradition vers l'Algérie n'est cependant pas formellement terminée. La Cour de Turin a surtout constaté que les droits de la défense, dans « la procédure qui a mené à la condamnation de Rachid Mesli en Algérie, n'a pas été respectée. La justice n'exclut pas son extradition si ces conditions sont formellement observées par la justice algérienne. Mesli avait été interpellé suite à un mandat d'arrêt international lancé par l'Algérie à son encontre sous l'accusation de terrorisme. Il a été arrêté au tunnel du Grand-Saint-Bernard à la frontière hélvetico-italienne alors qu'il se rendait en vacances en Toscane avec sa femme et un de ses fils. Il avait été placé sous résidence surveillée à Aoste par la justice italienne, en attendant de connaître la décision de l'Algérie quant à une éventuelle demande d'extradition. La justice italienne a reçu le 7 septembre une demande d'extradition déposée par Alger, mais elle l'a jugée «vague et incomplète». La justice italienne a demandé à l'Algérie d'envoyer dans un délai de cinq jours l'information manquante, comme des précisions sur les dates et les faits reprochés à l'avocat.

K. M.

TRAFIC D'ARMES

Démantèlement de deux gangs à Laghouat et Djelfa

EN L'ESPACE de 48 heures, les gendarmes ont réussi à démanteler deux importants réseaux de trafic d'armes. Des fusils de chasse, des fusils à pompe et des PA ont été saisis lors de deux opérations. Vingt-deux présumés trafiquants d'armes ont été interpellés et vingt et une armes, dont huit fusils à pompe, ont été saisis suite à deux importantes opérations menées par les gendarmes à Laghouat et Djelfa. Selon la Gendarmerie nationale, le premier réseau a été démantelé à Laghouat suite à des renseignements parvenus à la brigade locale. Après avoir obtenu un mandat de perquisition, les gendarmes de ladite brigade en collaboration avec les éléments de la Section de sécurité et d'intervention du groupement ont interpellé une personne et saisi dans son domicile, à la cité El-Mehafir, deux fusils de chasse, détenus illégalement, ainsi que vingt-cinq cartouches. Poursuivant leur investigations et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes enquêteurs ont interpellé deux membres d'une même famille et saisi dans le domicile de l'un d'eux, à la cité Bordj El-Senoussi, dans la commune de Laghouat, trois fusils de chasse, un fusil à pompe, un PA, quarante cartouches, vingt-six capsules, une quantité de chevrotine et un lot de pièces pour fusils de chasse. Dans le cadre de la même enquête, sept autres acolytes ont été interpellés et deux fusils de chasse, soixante-neuf cartouches, quatre-vingt-douze capsules, une quantité de poudre noire, un lot de pièces pour fusils de chasse, deux paires de jumelles, cinq téléphones portables et la somme de 2 791 000 DA ont été saisis dans leurs domiciles respectifs à Ksar El-Hirane et Laghouat. Les gendarmes de la brigade de Laghouat ont présenté, jeudi passé, devant le procureur de la République près le tribunal local, les dix présumés trafiquants pour trafic et détention illégale d'arme à feu et de munitions. Huit d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt, l'une a été citée à comparaître lors d'une audience ultérieure et l'autre a été remise en liberté provisoire.

Le deuxième coup de filet réalisé par les gendarmes a eu lieu dans la wilaya de Djelfa. Les gendarmes de la brigade de Messâad (Djelfa) ont présenté devant le procureur de la République près le tribunal local, douze personnes pour association de malfaiteurs et détention illégale d'armes à feu. Quatre d'entre elles ont été placées sous mandat de dépôt et les autres citées à comparaître lors d'une audience ultérieure. Six présumés trafiquants ont été interpellés à bord d'un camion et d'un véhicule, en possession de cinq fusils à pompe, trois fusils de chasse et dix mille cartouches, détenus illégalement. Poursuivant leurs investigations, et en vertu de mandats de perquisition, les gendarmes de la brigade de Messâad ont interpellé les autres mis en cause et saisi dans leurs domiciles respectifs dans les localités de Hassi Bahbah, M'Liliha et Dar Chioukh, quatre fusils de chasse détenus illégalement.

F. Sofiane

AFFAIRE DU GÉNÉRAL HASSAN

Louh : «Elle est du ressort de la justice militaire»

LE MINISTRE de la Justice et garde des Sceaux Tayeb Louh a affirmé avant-hier que l'affaire de l'arrestation du général Abdelkader Aït Ouarabi dit «Hassan», ex-patron de la lutte antiterroriste au DRS, est du ressort de la justice militaire. «L'affaire est entre les mains de la justice militaire qui va faire son travail», s'est contenté de répondre M. Louh aux questions de journalistes à l'APN. Le général Hassan a été arrêté et placé sous mandat de dépôt par le tribunal militaire de Blida. Selon son avocat Me Miloud Brahimi, il est accusé d'«infraction au règlement de l'armée et de destruction de documents». Son avocat a fait savoir qu'il lui a rendu visite à deux reprises dont la dernière dimanche dernier. Il a précisé que le général Hassan a été entendu par le juge d'instruction du tribunal militaire de Blida.

K. M.

L'AVOCAT DU PRINCIPAL ACCUSÉ A SOLLICITÉ UN DÉLAI

L'affaire du conteneur volé au port d'Alger renvoyée

SUR DEMANDE de l'avocat du principal accusé dans l'affaire proprement dite « du conteneur volé au port d'Alger », le président du pole judiciaire du tribunal de Sidi M'Hamed a renvoyé, avant-hier, le procès au 23 septembre prochain, et ce dans le but de prendre connaissance des accusations retenues à l'encontre de son client au cours de l'instruction judiciaire, et par-delà bien préparer sa plaidoirie.

Parmi les inculpés incarcérés à l'établissement pénitentiaire figure entre autre un ex-policier au port d'Alger et un déclarant en douane.

Les mis en cause sont poursuivis pour notamment association de malfaiteurs, vol et fausses déclarations et faux et usage de faux dans des documents administratifs et douaniers.

Ils sont par ailleurs impliqués dans le vol d'un important lot d'outils informatiques en conteneur qui devait être acheminé du port d'Alger vers la ville de Chelghoum Laid. La marchandise en question se trouvait avant son transport à bord du bateau « Nicolas », le 18 novembre de l'année écoulée.

Les inculpés sont en outre accusés d'avoir porté un énorme préjudice au propriétaire du transit « Bab El Rayane ». Ce dernier n'a pas pu effectuer l'opération de contrôle du conteneur pour la simple raison que ce dernier n'a jamais été retrouvé sur place.

Les incriminés ont nié au cours de leur audition devant le juge d'instruction tous les chefs d'inculpation estimant que « les véritables mis en cause dans cette affaire n'ont jamais été inquiétés lors de l'enquête préliminaire ! ».

Il convient de signaler que c'est le 5e renvoi consécutif du procès pour divers motifs notamment absence des témoins, des avocats de la défense et des représentants de la Douane.

Redouane Hannachi

IL A ÉTÉ CIBLÉ PAR UNE FRAPPE AMÉRICAINE

Le déserteur Saïd Arif tué en Syrie

LE DÉSERTEUR de l'armée algérienne, converti en djihadiste, Saïd Arif, a été tué dans une frappe américaine en Syrie en mai dernier. C'est ce qu'ont indiqué avant-hier des médias français citant des responsables américains et français. La mort d'Arif, âgé de 49 ans et considéré par les services de sécurité de plusieurs pays comme un important recruteur de terroristes étrangers pour la Syrie, avait été mentionnée au printemps par des sites Internet et sur les réseaux sociaux, mais sans qu'elle soit officiellement confirmée. Vétéran du djihad en Afghanistan, il est devenu un important élément d'Al-Qaïda. Au début des années 2000, il avait été arrêté et poursuivi en France pour sa participation à des filières d'envoi de combattants en Tchétchénie. Condamné en 2007 à dix ans de prison, il avait été libéré en décembre 2011. Il devait être expulsé de France mais la Cour européenne des droits de l'Homme s'est opposée à son extradition vers l'Algérie où il est réclamé par la justice civile et militaire. Il avait été assigné à résidence dans un hôtel de Brioude dans le centre de la France. Un matin de mai 2013, il est assisté par des complices à fuir sa résidence. Des sources concordantes accusent des agents des renseignements français de l'avoir libéré pour qu'il recrute des djihadistes pour la Syrie après leur entraînement en Turquie. La France est l'un des plus importants soutiens à ce qu'elle qualifie officiellement de «combattants modérés». En Syrie, il est devenu l'un des chefs de Jund al-Aqsa, groupe djihadiste proche du Front al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda. Il était considéré comme l'un des principaux organisateurs de l'accueil en Syrie de combattants volontaires internationaux, surtout francophones. Il avait été, en août 2014, ajouté par les États-Unis à leur liste noire des principaux terroristes internationaux, par l'ONU sur sa liste des extrémistes sanctionnés pour leurs liens avec Al-Qaïda. L'organisation policière Interpol avait émis en mai dernier, auprès de ses 190 pays membres, une demande d'arrestation à son encontre avant qu'il ne prenne la fuite vers la Syrie.

K. M.

BUREAU DES MARCHES DE L'UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI – CHLEF

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI CHLEF
BUREAU DES MARCHES PUBLICS
NIF : 408020000020098

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU CONTRAT

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/2014

Projet : EQUIPEMENT D'UNE BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE 1000 PLACES AU NOUVEAU POLE OULED FARES

Conformément aux dispositions des articles 49, 114 et 125 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'université Hassiba Benbouali Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'appel d'offres national ouvert n° 01/2014, paru dans le journal *le Jeune Indépendant* du 04/03/2014 concernant le projet **«EQUIPEMENT D'UNE BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE 1000 PLACES AU NOUVEAU POLE OULED FARES»,** qu'à l'issue de l'évaluation des offres, l'appel d'offres est attribué provisoirement comme suit :

LOT	ENTREPRISE NIF	MONTANT TTC (DA)	DELAI D EXECUTION	DELAI DE GARANTIE	NOTE Globale	OBSER
01	-	-	-	-	-	INFRUCTUEUX
02	-	-	-	-	-	INFRUCTUEUX
03	-	-	-	-	-	INFRUCTUEUX
04	PALMA MEUBLE 000425010920660	2 345 850.00	20 jours	36 mois	85	OFFRE ACCEPTABLE
05	-	-	-	-	-	INFRUCTUEUX
06	-	-	-	-	-	INFRUCTUEUX

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix offert par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Chlef, dans un délai de **(10) jours** (article 114 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010) à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou dans *le BOMOP*. Passé ce délai, aucun recours ne sera pris en considération.

BUREAU DES MARCHES DE L'UNIVERSITE HASSIBA BENBOUALI – CHLEF

Tout soumissionnaire intéressé de connaître ses résultats détaillés de l'évaluation de son offre peut se rapprocher des services de l'université de Chlef (bureau des marchés publics, bureau n° 39 au siège du rectorat) dans un délai limite de **trois (03) jours** à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et/ou dans *le BOMOP*, conformément aux dispositions de l'article 125 du décret présidentiel n° 10/236 du 07/10/2010.

Le recteur de l'université

Le Jeune Indépendant du 19/09/2015/ANEP N° 344 687

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI M'HAMED
COMMUNE D'ALGER-CENTRE
NIF : 410002000001608501000

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 26/2015

La commune d'Alger-Centre lance un 2ème avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation des travaux de :

REVETEMENT DES TROTTOIRS EN BETON IMPRIME :
RUE DES TANNEURS, RUE BOUBZARI MOHAMED, RUE COLONEL EL-HAOUES, RUE DES FRERES ALLAHOUM, IMPASSE SAADA (EX-LASNEDE), RUE EL-MOUDJAHIDDINE, RUE KHALED KHALDOUNE, RUE DES FRERES KHELADI, RUE OMAR BENCHIKH ET ABDELKADER HASSINA
COMMUNE D'ALGER-CENTRE

Les entreprises qualifiées et spécialisées ayant le certificat de qualification et classification de catégorie II (02 ou plus), activité principale travaux publics ou bâtiment, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de :

SERVICE DES MARCHES DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
sis au 03 PLACE EMIR ABDELKADER – ALGER

contre le paiement de la somme de **1500 DA,** non remboursable, auprès du régisseur.

Les soumissions, accompagnées des pièces et documents en cours de validité exigés dans l'article 10 du cahier des charges, doivent contenir une offre technique et une offre financière fermées et cachetées dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme comportant uniquement la mention :

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N° 26/2015 REVETEMENT DES TROTTOIRS EN BETON IMPRIME :
RUE DES TANNEURS, RUE BOUBZARI MOHAMED, RUE COLONEL EL-HAOUES, RUE DES FRERES ALLAHOUM, IMPASSE SAADA (EX-LASNEDE), RUE EL-MOUDJAHIDDINE, RUE KHALED KHALDOUNE, RUE DES FRERES KHELADI, RUE OMAR BENCHIKH ET ABDELKADER HASSINA
COMMUNE D'ALGER-CENTRE.
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

BUREAU D'ORDRE DE LA COMMUNE D'ALGER-CENTRE
03 PLACE EMIR ABDELKADER – WILAYA D'ALGER-

* **L'offre technique** : doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 10, notamment :
- La déclaration à souscrire dûment signée, datée et cachetée.
- Le cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Déclaration de probité dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Procès-verbal de visite des sites signé par le soumissionnaire

* **L'offre financière** : doit contenir les éléments suivants :
- La lettre de soumission remplie selon le modèle joint au cahier des charges dûment signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.
- Devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé, daté et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à **20 jours** à compter de la 1ère parution de l'appel d'offres dans la presse ou *le BOMOP*.
La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.
Heure limite : **12h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.
L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune le dernier jour de la durée de préparation des offres, à **14h00.**
Les offres resteront valables pendant une période de 03 mois, augmentée de la durée de préparation des offres.

Le président de l'Assemblée populaire

***Le Jeune Indépendant* du 19/09/2015/ANEP N° 344 979**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE UNIVERSITE HADJ LAKHDAR – BATNA
NIF : 098905015000245

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

ACQUISITION D'OUVRAGES SCIENTIFIQUES ET ACADEMIQUES AU PROFIT DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE L'UNIVERSITE HADJ LAKHDAR BATNA

L'université Hadj Lakhdar, annonce les résultats de l'appel d'offres national restreint n° 01/UHLB/SG/2015, paru dans les quotidiens *El Hayat* du 06-08-2015 et *le Jeune Indépendant* du 06/08/2015 comme suit :

N° du lot	Désignation	Prestataire	Note technique 70,00	Note financière 30,00	Note globale 100,00	Montant en TT C	Observation
01	Ouvrages et livres spécialité : en langue étrangère.	Sarl Techno-Sciences	63,00	30,00	93,00	15.009.889,38 DA	Mieux disant
02	Ouvrages et livres spécialité : en langue arabe.	Sarl Dar El Djaziaria	59,00	22,07	81,07	5.447.691,00DA	Mieux disant

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété par le décret n° 12-23 du 18/01/2012, les soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de nos services, au plus tard trois **(03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire de marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Batna, dans les **dix (10) jours** à compter de la date de publication du présent avis.

Le Jeune Indépendant du 19/09/2015/ANEP N° 344 941

PÔLE UNIVERSITAIRE DE TAMDA (OUAGUENOUN)

Promesse de livraison de 5 000 places pédagogiques et 5 500 lits en décembre 2015



DR

Ce sont 5 000 places pédagogiques et 5 500 lits qui seront livrés au mois de décembre prochain au pôle universitaire de Tamda (Ouaguenoun). C'est du moins la promesse faite au wali, Brahim Merred, lors de sa sortie d'inspection et de travail sur ce site mercredi dernier.

Le wali de Tizi Ouzou a reconnu, lors d'un point de presse organisé au terme de sa visite de tous les chantiers, que la rentrée universitaire 2015 – 2016 a été un échec. « En revanche, poursuit-il, celle de 2016 -2017 se déroulera, j'en suis persuadé, dans d'excellentes conditions «. En effet, le retard enregistré dans l'exécution et la livraison des programmes du pôle universitaire de Tamda est de dix longues années.

Pour rappel, les programmes inscrits prévoient 25 000 places pédagogiques et 22 000 lits, sans compter les autres équipements et infrastructures d'accompagnement tels les restaurants, les bibliothèques, les cafétérias, les terrains pour une activité sportive et de détente, etc. C'est sous une chaleur torride que Brahim Merred a parcouru les grands espaces du site, encore en chantier. Au cours de cette visite, aucun maître d'œuvre, aussi bien algérien qu'étranger, n'a justifié le retard enregistré dans l'exécution des travaux.

Les entreprises étrangères, notamment Euro Casa (entreprise espagnole) et DAICHOU s'étaient pourtant engagées à réaliser un projet de 4 000 lits. Mais vu le rythme des travaux, la livraison ne se fera pas avant 2050. Le chef de daïra de Ouaguenoun, hors de lui, a tenu à informer le wali que l'entreprise chinoise, par exemple, n'avait aucunement l'intention d'honorer ses engagements. A son tour, le directeur du logement et des équipements (DLEP), Mustapha Banouh, a tenu à faire part au wali du conflit qui l'oppose à cette même société chinoise.

Il convient de souligner que la communication entre l'équipe chinoise et le wali a été difficile, le français des interprètes des Chinois et des Catalans (Espagnols) n'étant pas compréhensible. Cependant, le wali a signifié à ses vis-à-vis catalans qu'il est de leur intérêt de respecter leurs engagements. « Vous, vous êtes des Catalans, moi, je suis un Chaoui, et ceux qui nous entourent sont des Kabyles, et en tant que tels, nous savons la valeur d'une promesse «, a lancé le wali sur un ton ironique. Du côté des entreprises algériennes, mensonges et faux-fuyants n'ont pas manqué également. Même les taux d'avancement des travaux affichés ne reflétaient aucunement la réalité du terrain.

Par exemple, le taux d'avancement des travaux d'un restaurant est affiché à 60%, alors que seuls les travaux en dur étaient terminés. Les travaux de peinture, d'électricité, d'eau ou de viabilisation n'étaient même pas entamés. Beaucoup d'analystes ont d'ailleurs refusé d'admettre les taux d'avancement affichés. Ce qui prête surtout à rire, car complètement ubuesque, réside dans les justificatifs avancés concernant le retard.

Ainsi, en hiver, ce sont les intempéries et la boue qui empêchent toute circulation dans le périmètre du chantier ; en été, il fait excessivement chaud, d'où l'impossibilité de mobiliser les travailleurs sur le chantier ; la main-d'œuvre fait défaut, etc. Tels sont les arguments qui reviennent comme un leitmotiv pour justifier l'inaction au niveau du pôle universitaire de Tamda. Les entreprises étrangères évoquent aussi le retard dans la perception de leurs finances. Il faut cependant reconnaître que le maître d'ouvrage a sa part de responsabilité dans cette situation. En effet, sa réticence, voire son refus catégorique, à ester en justice les entreprises causent un grand tort.

Dans son point de presse, Brahim Merred a affirmé : « Nous sommes prêts à aller à une solution ultime en cas de négligence avérée de la part d'un quelconque maître d'œuvre. « Prié d'être plus clair, le wali a parlé de résiliation de contrat, le recours à la justice étant une option exclue. Là est justement posé un grand point d'interrogation. En effet, lorsqu'un magistrat se saisit d'une affaire, il étudie le dossier en profondeur. Tous les points sont saisis, explorés, étudiés pour pouvoir juger et rendre le verdict d'une façon juste et équitable. Ainsi, une entreprise déclarée coupable de non-respect de contrat la liant au maître d'ouvrage sera condamnée non seulement à ne pas percevoir le montant engagé par le maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux mentionnés dans le contrat mais à payer une amende et à dédommager le maître d'ouvrage pour le préjudice causé.

Or, la DLEP, partie intégrante de la wilaya, ne souhaite pas saisir la justice pour les préjudices que bon nombre d'entreprises lui ont causés.

Lorsqu'on sait que plusieurs milliards de dinars sont engagés dans ce projet de réalisation du pôle universitaire de Tamda et que cette « phobie « du recours à la justice vient s'ajouter comme élément à l'équation, on peut légitimement se poser des questions. Reste à savoir quand le projet sera-t-il finalement achevé ?

De notre bureau, Saïd Tissegouine

INONDATIONS À TAMANRASSET

12 cadavres repêchés à Oued Amsel

DOUZE cadavres de personnes, emportées par les eaux d'Oued Amsel en crue, suite aux fortes chutes de pluies enregistrées dans la nuit de mercredi à jeudi, ont été repêchés par les éléments de la Protection civile de Tamanrasset. Selon le directeur de la Protection civile de la wilaya de Tamanrasset, Azzedine Benkaddour M.Benkaddour, il s'agit de corps de neuf ressortissants africains et de trois algériens, qui avaient été surpris par l'écoulement des eaux de l'Oued.

Ils ont été déposés à la morgue de l'hôpital de Tamanrasset. Les corps ont été retrouvés après l'intervention d'une trentaine d'agents de la Protection civile, alertés jeudi matin par des citoyens sur la disparition de plusieurs personnes, emportées par les eaux de crues dans la zone située entre les localités d'Amsel et Adherdhi, 15 et 12 km respectivement au sud de Tamanrasset, a précisé . Huit corps ont été repêchés près de la localité d'Adherdhi et les 4 autres près de la localité d'Amsel, et les recherches sont poursuivies par les agents de la Protection civile, avec l'appui de citoyens, pour s'assurer qu'il n'y ait pas d'autres victimes, a indiqué le même responsable.

S. N.

DÉLOCALISATION DE LA FACULTÉ DES SCIENCES EXACTES DE BÉJAÏA

Le front de refus s'élargit aux étudiants

LA DÉLOCALISATION de la faculté des sciences exactes du campus Targa Ouzemour vers le nouveau pôle universitaire d'Amizour suscite encore une vive protestation de la part de la communauté universitaire. Après le refus net des enseignants de cette faculté de rejoindre le campus d'Amizour depuis deux semaines environ, voilà que les étudiants de cette faculté se prononcent contre ce transfert rejoignant ainsi la position des premiers. Les étudiants comptent observer un rassemblement devant le rectorat demain (dimanche) à 10h sous la coupe du comité provisoire des étudiants de la faculté afin d'exprimer leur mécontentement par rapport à «la délocalisation» de cette faculté et exprimer leur solidarité envers les enseignants notamment, le doyen et deux chefs de département de la faculté qui ont été sanctionnés par l'administration rectorale pour leur «implication dans le conflit». Ces derniers ont été accusés, faut-il le souligner, de rouler en faveur des enseignants. Ils ont été remplacés par d'autres responsables depuis. Les étudiants qui ont exprimé déjà leur solidarité envers les enseignants ont lancé un appel pour un sit-in via les réseaux sociaux.

La décision de délocalisation de la faculté des sciences exactes vers la campus d'Amizour, qualifiée d' «irrévocable» par l'administration rectorale, a été prise, rappelons-le, par le conseil de direction de l'université lors d'une réunion tenue le 27 juillet dernier et validée par le Conseil scientifique deux jours plus tard. «Elle devrait permettre à la faculté des sciences exactes qui regroupe les filières mathématiques, physique, chimie et recherches opérationnelles (RO) de meilleures perspectives de développement», estime-t-on du côté de l'administration. Mais, la colère des enseignants et du staff administratif était telle qu'ils ont décidé de geler les examens de

rattrapage qui devaient commencer le 03 du mois en cours et de tenir des sit-in quotidiennement en signe de protestation non sans rappeler que le campus d'Amizour (25km du chef lieu de Béjaïa) était «initialement destiné à abriter la faculté de droit». Faux dira, récemment, le recteur de l'université de Béjaïa M. Boualem Saïdani sur Radio Soummam. Pour justifier leur action, les enseignants relève le fait qu'il ne faut pas séparer les facultés de sciences exactes et de technologie qui sont complémentaires. Comme exemple, ils avancent celles de l'USTHB, USTO, ou encore l'Académie des sciences technologiques d'Alger.

Ils avancent aussi les lacunes dont «le manque de labos, manque d'unité de calculs intensifs, absence de plateau technique, etc.». Pour sa part, le recteur de l'université qui avait invité les mécontents au dialogue rassurent sur la pris en charge des manques et les conditions de travail au niveau du campus d'Amizour. Pour lui, «le campus Targa Ouzemmour a accueilli 16 000 étudiants l'année 2104/2015 pour 13 000 places pédagogiques, il en accueillera 20 000».

Et d'ajouter: «le but de délocaliser la faculté des sciences exactes vers Amizour est d'en finir avec la surcharge du campus de Targa Ouzemour et la délocalisations des 4100 étudiants se fera graduellement.

N. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ZERALDA
COMMUNE DE ZERALDA
N° 08/2015

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le président de l'Assemblée populaire communale de Zeralda, informe l'ensemble des soumissionnaires du projet :
TRAVAUX DE REFECTION DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DE LA COMMUNE DE ZERALDA.

01- ECOLE MOHAMED MILI VSA01.
02- ECOLE TAHAR TERRO VSA02
03- ECOLE DAOUDI ALLEL VSA03.
04- ECOLE ALI BOUMEDFAA.
05- ECOLE BEN FEDDAH AISSA.
06- ECOLE FATMA ZOHRA BEN AHMED
07- ECOLE BOUSSALEM BOUALEM
08- ECOLE KOPRCHI AMAR.
09- ECOLE REBIE ABDELKRIM
10- ECOLE 1ER NOVEMBRE.
11- ECOLE MOHCENE MOHAMED.

Parus dans les quotidiens nationaux ***ELMIHOUAR*** en date du 15/07/2015 **et** ***LE JEUNE INDEPENDANT*** en date du 15/07/2015.

N°	DOMINATION DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE	NUMERO IDENTIFICATION FISCAL	NOTE OBTENUE/60	OBS
01	ETB/TCE FENAILI MESSAOUD	**27.175.066,10**	168164400190190	31,12	MOINS DISANT

Le P/APC

Le Jeune Indépendant du 19/09/2015/ANEP N° 344 721

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DES RESSOURCES EN EAU
Direction Des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes

AVIS D'ATTRIBUTION
PROVISOIRE DE MARCHE
NIF : 410006000035032

Conformément aux dispositions de l'article 49 alinéa 2 du décret présidentiel N°10-236 du 07-10-2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Boumerdes, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint **N°21/2014(2ème avis)** relatif aux travaux de **Réalisation de l'adduction d'AEP des villages Sud de Tidjelabine pour les Lots03,04,05 et 06 .** Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux : **LE JEUNE INDIPENDANT du 07/03/2015** et **المشوار السياسي du 08/03/2015.**

A l'issu des jugements des offres, la commission a attribué le projet de marché provisoirement à l'entreprise citée ci-dessous, selon les critères d'évaluation prévus au cahier des charges.

LOTS	Entreprise retenue	Montant	Délai	Observations
III	EURL EETTH KEDDOU NIF : 099935130112532	14.663.142,59 DA	24 Mois	Offre Unique jugée Raisonnable Offre retenue
IV	IFRUCTUEUX (AUCUNE OFFRE N'EST QUALIFIEE TECHNIQUEMENT)			
V	IFRUCTUEUX (AUCUNE OFFRE N'EST QUALIFIEE TECHNIQUEMENT)			
VI	IFRUCTUEUX (AUCUNE OFFRE N'EST QUALIFIEE TECHNIQUEMENT)			

Aussi et conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07-10-2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse nationale où BOMOP .

Le Jeune Indépendant du 19/09/2015/ANEP N° 344 774

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
O.P.G.I. BORDJ BOUARRERIDJ

NIF : 09923401024034
AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHES

Conformément a l'article **49** du décret présidentiel **10/236** du **07/10/2010** modifié et complété portant réglementation des marchés publics, L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de B.B. ARRERIDJ informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **N° 06/2015** paru sur les quotidiens nationaux (**المحور** et **Le Jeune Indépendant** en date du **01/06/2015**) et le bulletin officiel de l'operateur publics **BOMOP** relatif a la réalisation en **TCE** sauf **VRD** de **110/550/2900/3000** logements publics locatifs à **RAS EL OUED** willaya de B.B.Arreridj.
Que les marchés sont attribués provisoirement comme suit :

COMMUNE	PROGRAMME	LOT	NBRE LOGTS PAR LOT	DELAI DE REALISATION PAR PROJET	ENTREPRISE DE REALISATION	NIF	MONTANT DU MARCHE	OBSERVATION
RAS EL OUED	QUINQ 2010/2014 3ème tranche 2011	LOT-01-	68	18 MOIS	**BEN MEKIDECHE BELKACEM**	198 834 010 295 030	**145 323 076.92**	Moin-disant
		LOT-02-	42	18 MOIS	**LAALAOUI SEDIK**	198 234 010 046 045	**88 445 505.47**	Moin-disant

Les soumissionnaires non attributaires et qui sont intéressé de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres sont invités à se rapprocher à l'OPGI de BBA .dans les 03 jours suivants la publication du présent avis dans les quotidiens nationaux , tout soumissionnaire contestant ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission compétente des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens Nationaux ou au BOMOP et ce conformément à l'article **114** du décret présidentiel **N°10-236 du 07-10-2010** modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

LA DIRECTRICE GENERALE

Le Jeune Indépendant du 19/09/2015/ANEP N° 344 747

CONDOLEANCES

Le Directeur Général, les Cadres et l'ensemble du Personnel de l'**ANEP/CS.**

Présentent à **Monsieur Maamar GUERIDA** Assistant Sécurité de **l'ANEP,** leurs sincères condoléances à la suite du décès de son épouse et l'assurent en cette pénible circonstance de leur sympathie.

Puisse Dieu le tout puissant accorder à la défunte sa sainte miséricorde et l'accueillir en son vaste paradis.

«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

AVIS DE CONDOLEANCES

Le Président Directeur Général de l'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité «ANEP/SPA», les cadres et l'ensemble du personnel, profondément touchés par le décès de l'épouse de leur collègue, **GUERIDA Maamar,** Conseiller à la Direction Générale, présentent à ce dernier ainsi qu'à sa famille leurs sincères condoléances les plus attristées et l'assurent en cette pénible circonstance de leur profonde compassion.

« Puisse Dieu le Tout-Puissant accorder à la défunte Sa Sainte Miséricorde et l'accueillir en son vaste Paradis ».

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.

FACE AUX MENACES SIONISTES, LES PALESTINIENS SE MOBILISENT

Vendredi sous haute tension à Al-Qods occupée

Israël poursuit sa politique criminelle et raciste contre les Palestiniens. Ainsi, n'importe quel prétexte est valable pour imposer des restrictions supplémentaires. Hier, la tension autour de la Mosquée Al-Aqsa en était un. Quelques milliers de Palestiniens seulement ont participé à la prière du vendredi sur l'esplanade des Mosquées à Al-Qods occupée sous la surveillance massive des policiers israéliens qui ont tenu les jeunes hommes à l'extérieur de crainte de nouvelles violences.



La Vieille ville d'Al-Qods occupée que surplombe l'esplanade des Mosquées avait de nouveau des airs de camp retranché, avec des centaines de policiers en armes postés aux portes sous les murailles, et même plus bas dans les rues qui y mènent.

Interdits d'entrer dans la Vieille ville dont les ruelles conduisent à l'esplanade, des centaines d'hommes de moins de 40 ans ont déroulé leur tapis devant les barrières en métal au pied des policiers casqués à la porte des Lions et aux autres portes.

«Ce que vous voyez là, ce ne sont pas des gens se rendant à la prière, c'est une ligne de front», disait Mazen Shawish, 52 ans, sur le chemin de l'esplanade, «il faut passer 20 points de contrôle pour arriver à la mosquée».

L'esplanade des Mosquées, troisième lieu saint de l'islam est une fois de plus l'épicentre des tensions auxquelles Al-Qods occupée est en proie depuis des mois et qui ont été ravivées ces derniers jours. L'esplanade a connu de dimanche à mardi trois jours de heurts entre Palestiniens et policiers israéliens, qui font à nouveau redouter un embrasement déjà connu par le passé.

Le gouvernement israélien continu ainsi à favoriser l'approche des colons extrémistes qui vise à occuper le site de la Mosquée Al-Aqsa, à défaut de le partager en deux pour permettre aux Juifs d'y prier, à l'instar du Caveau des Patriarches, la Mosquée d'Ibrahim Al-Khalil, dans la ville palestinienne occupée d'Al-Khalil.

La police israélienne a renforcé ses effectifs. Elle a aussi imposé une mesure habituelle dans de telles circonstances en interdisant aux hommes de moins de 40 ans l'accès à l'esplanade.

Seuls quelques milliers de fidèles (10.000 selon la police israélienne, 8.000 selon la fondation qui administre l'esplanade au lieu des 25 ou 35.000 un vendredi ordinaire), femmes de tous âges et hommes plus vieux, ont entendu sur l'esplanade l'imam prêcher que le lieu était «une ligne rouge pour les musulmans du monde entier» et que les musulmans devaient «tout faire face à l'occupation tyrannique».

La Cisjordanie occupée s'annonçait elle aussi sous tension. Le mouvement palestinien Hamas a de son côté appelé à un «jour de colère» en faveur de l'esplanade.

Un Palestinien de 26 ans, Ahmed Khatatbé, a été gravement blessé dans la nuit par des tirs de l'armée israélienne près de Naplouse (Cisjordanie occupée), ont indiqué des sources médicales palestiniennes. Il avait lancé, ainsi qu'un autre homme arrêté depuis, un engin incendiaire sur un véhicule circulant sur une route menant à l'importante colonie juive d'Itamar, a dit l'armée israélienne.

Poudrière menaçant toujours d'exploser, l'esplanade va au-devant d'une nouvelle période sensible, avec la collision, mercredi-jeudi, de l'Aïd el-Adha et du jour du Grand Pardon (Yom Kippour, la fête juive la plus solennelle).

Ces célébrations voient les juifs prendre plus nombreux le chemin du site. Les règles qui gouvernent le lieu (le «statu quo») n'autorisent les juifs qu'à la visiter, pas à y prier.

Mais ces visites, les incidents auxquels elles donnent lieu, ainsi qu'un discours minoritaire mais de plus en plus audible de la part de juifs réclamant non seulement le droit de prier sur l'esplanade, mais aussi la souveraineté sur les lieux, exaspèrent les Palestiniens.

Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu assure constamment être engagé au respect du «statu quo». Il accuse les dirigeants palestiniens d'attiser les flammes.

Devant les affrontements récents et les violences permanentes depuis des mois à Al-Qods occupée, Benyamin Netanyahu a «déclaré la guerre aux lanceurs de pierres et d'engins incendiaires» (sic). Il a promis de durcir la répression contre ces agissements.

Le porte-parole du ministère de la Justice Moshé Cohen a confirmé que le recours à des snipers contre les lanceurs de pierres à Al-Qods occupée était à l'examen. Israël utilise déjà ces tireurs en Cisjordanie occupée mais leur engagement n'est pour l'instant pas permis dans la ville sainte. Un nouveau palier dans la politique terroriste d'Israël

M. K.

LE PRÉSIDENT DE TRANSITION KAFANDO LIBÉRÉ PAR LES PUTSCHISTES

Washington envisage d'aider le Burkina Faso

LE PRÉSIDENT du régime de transition du Burkina Faso, Michel Kafando, qui était séquestré par les militaires qui ont pris le pouvoir, a été libéré jeudi soir, ont annoncé les putschistes hier.

«En signe d'apaisement et d'intérêt général, le conseil national pour la démocratie a décidé la libération des ministres et la libération de Michel Kafando», indique ce communiqué.

Le sort du Premier ministre Isaac Zida n'a cependant pas été précisé, rapportent des observateurs.

Par ailleurs, les autorités américaines envisagent «d'aider» le Burkina Faso après le coup d'Etat qui a eu lieu avant-hier, a déclaré la conseillère à la sécurité nationale des États-Unis Susan Rice.

«Les Etats-Unis continueront leur coopération avec leurs partenaires, dont la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, l'Union africaine et l'Organisation des Nations unies pour trouver une résolution pacifique au conflit. Nous examinerons la possibilité d'aider au Burkina Faso à la lumière des événements qui se sont passés dans le pays», a-t-elle annoncé.

La loi américaine interdit à la Maison Blanche de fournir de l'aide aux pays où, selon les USA, un coup d'Etat a eu lieu.

Mme Rice a également ajouté que Washington avait dénoncé la prise de pouvoir anticonstitutionnelle par le régiment de sécurité présidentielle. Elle a appelé à «libérer les détenus, à respecter les droits des civils et à amener le Burkina Faso aux élections présidentielles en octobre»

Des membres de la Garde présidentielle ont fait irruption mercredi en plein conseil des ministres à Ouagadougou, arrêtant les ministres, le chef du gouvernement et le président de transition, Michel Kafando.

Les militaires putschistes ont annoncé jeudi la nomination du général de la garde présidentielle Gilbert Diendéré à la tête du «conseil national pour la démocratie» qu'ils ont mis en place.

Des élections présidentielles et législatives sont prévues normalement le 11 octobre au Burkina Faso, où Blaise Compaoré a été chassé du pouvoir par la pression de la rue en octobre 2014 après 27 années à la tête du pays. **R.I**

Pakistan

17 MILITAIRES TUÉS PAR LES TALIBANS

Des talibans ont attaqué hier une base de l'armée de l'air pakistanaise à Peshawar, dans le nord-ouest du Pakistan, tuant 17 personnes, a déclaré l'armée. Treize assaillants ont également été tués, a précisé sur Twitter le général Asim Bajwa, porte-parole de l'armée. La base de Badaber est située à une dizaine de kilomètres au sud du centre-ville de Peshawar. Il s'agit de la plus sanglante attaque contre une installation militaire pakistanaise depuis le début de l'année.

Afrique

UN DEMI-MILLION D'ENFANTS ONT FUI BOKO HARAM

Un demi-million d'enfants supplémentaires ont fui les attaques des islamistes de Boko Haram au Nigeria, Niger, Cameroun et Tchad au cours des cinq derniers mois, a rapporté hier l'Unicef. Ces derniers chiffres portent à environ 1,4 million le nombre d'enfants qui ont été chassés de chez eux dans la région du lac Tchad, ajoute le fonds de l'ONU pour l'enfance dans un communiqué. Le Nigeria est le plus touché avec près de 1,2 million d'enfants, dont plus de la moitié âgés de moins de cinq ans, déracinés par l'insurrection qui dure depuis 2009 et est particulièrement active dans le nord-est du pays où elle est née.

Pays-Bas

ARRESTATION DE DEUX SYRIENS ORGANISATEURS DE PASSAGES CLANDESTINS

Deux Syriens soupçonnés d'avoir organisé le passage clandestin vers l'Europe de l'Ouest de centaines de migrants syriens ont été interpellés à Eindhoven, dans le sud des Pays-Bas, a annoncé hier le Parquet néerlandais. Le principal suspect dans cette affaire, 35 ans, organisait le transport des migrants via un réseau international. Durant l'enquête, qui a duré un an, «il a eu des milliers de contacts téléphoniques avec des co-suspects», a indiqué le parquet, selon lequel les deux hommes ont été interpellés vendredi passé, le 11 septembre.

Dixit... Dixit... Dixit...

«La situation est assez dramatique. Les gens sont en colère. Si un train ne part pas, ils vont commencer à se battre».

Peter Bouckaert, le directeur des urgences de Human Rights Watch, à propos de la situation des migrants à Sid, dans le nord de la Serbie, à la frontière avec la Croatie.

«La route des Balkans de l'ouest existe toujours. Le fait que la frontière serbo-hongroise soit désormais close n'a pas stoppé les nouvelles arrivées».

Viktor Orban, le Premier ministre hongrois.

«Je veux juste passer la frontière».

Un jeune syrien de 24 ans, bloqué sur un pont entre la Slovénie et la Croatie.

TELEX

Près de 700 personnes en quarantaine en Sierra Leone

APRÈS six mois d'accalmie et alors que l'on pensait que la fièvres hémorragique endiguée, les autorités sanitaires sierra-léonaises ont annoncé mardi avoir placé en quarantaine près de 700 personnes afin d'empêcher une recrudescence de l'épidémie d'Ebola après la mort d'une adolescente de 16 ans.

«Plus de 680 habitants du village de Robureh se trouvent désormais sous quarantaine pendant 21 jours», a déclaré le porte-parole du centre de réponse local à Ebola, Amadu Thullah.

Le village où est décédée la jeune fille dimanche se trouve en banlieue de la ville de Makeni, dans la province nordique de Bombali qui n'avait plus signalé de cas de la fièvre hémorragique depuis près de six mois.

Le centre a affirmé que parmi les personnes en confinement on comptait les parents de la jeune fille décédée, ses proches et ses camarades de classe.

«Ils sont classés comme +présentant un haut risque+ bien qu'ils n'aient montré aucun signe ou symptôme de la maladie», a précisé le porte-parole du ministère de la Santé, Seray Turay.

Ce nouveau cas n'a pas de lien avec un foyer de contamination situé dans la province voisine de Kambia, où est morte fin août une femme de 67 ans dans le village de Sella Kafta, qui a depuis été placé en quarantaine.

Le Centre national de lutte contre Ebola (NERC) a dénombré 1.524 personnes en quarantaine dans les deux provinces.

Juste avant ces nouveaux cas, la Sierra Leone espérait être en voie d'éradication du virus après la sortie d'hôpital, le 24 août à Makeni de la dernière malade d'Ebola connue, après plus de deux semaines sans nouvelle contamination signalée.

L'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest - où 99% des victimes se concentrent dans trois pays voisins : la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia - est partie en décembre 2013 du sud de la Guinée.

La plus grave depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976, a fait depuis plus de 11.300 morts pour quelque 28.000 cas, un bilan sous-évalué, de l'aveu même des experts de l'OMS.

L'OMS APPELLE À RÉPONDRE AUX BESOINS SANITAIRES DES MIGRANTS

L'ORGANISATION mondiale de la Santé(OMS) a appelé à une réponse «publique, régionale, globale et systématique» aux besoins sanitaires des réfugiés.

«Aujourd'hui plus que jamais, la situation exige une action de santé publique régionale, globale et systématique», a déclaré le docteur Zsuzsanna Jakab, directrice régionale de l'OMS pour l'Europe, lors d'une conférence à Vilnius.

De nombreux réfugiés et migrants, y compris des enfants et des personnes âgées, souffrent de déshydratation, d'hypothermie, de petites blessures ou ont dû arrêter des traitements médicaux, a indiqué Santino Severoni, coordinateur de l'OMS pour la santé publique et les migrations.

«Comme les réfugiés et les migrants se déplacent, la coordination doit être renforcée au niveau international dans la région européenne, ainsi qu'avec les pays d'origine et de transit», a souligné encore pour sa part Mme Jakab. Selon elle, les efforts doivent maintenant se concentrer sur les mesures de santé publique, notamment la vaccination ainsi que sur les soins d'urgence en cas de traumatismes.

L'OMS a également souligné dans son communiqué, publié à l'issue de la conférence, que «le risque d'importation en Europe d'agents infectieux rares et exotiques (tels que les virus Ebola, Marburg et Lassa ou le coronavirus du syndrome respiratoire du Moyen-Orient (MERS-CoV)) par les réfugiés ou les migrants était extrêmement faible».

SELON UNE ÉTUDE

Pas de différence significative entre les savons antibactériens et les savons ordinaires

Les savons antibactériens à base de triclosan ne sont pas plus efficaces qu'un savon ordinaire pour désinfecter les mains, selon une étude publiée, hier.

Pour le démontrer, l'équipe du docteur Min-Suk Rhee de la Korea University de Séoul a examiné les effets du triclosan, l'antiseptique le plus courant dans les savons antibactériens, sur les bactéries de deux manières. Le triclosan est un agent bactéricide utilisé de longue date dans de nombreux produits d'hygiène (savons, dentifrices, déodorants...) et cosmétiques.

Les chercheurs, dont les travaux sont publiés dans The Journal of Antimicrobial Chemotherapy, ont testé cet ingrédient chimique, d'une part sur 20 souches de bactéries (par exemple, E.Coli, salmonelles, staphylocoques dorés...) et d'autre part sur 16 volontaires adultes. Ils ont comparé l'efficacité respective des savons ordinaires et antibactériens pour débarrasser leurs mains des microbes qui s'y trouvaient.

Ils ont exposé les bactéries au triclosan durant 20 secondes à 22 degrés Celsius (température ambiante d'une pièce) et à une température plus chaude, recréant les conditions d'un lavage des mains dans la vie courante en laboratoire. Pour leurs tests, les chercheurs ont utilisé une concentration de triclosan à 0,3%, maximum autorisé dans l'Union Européenne, au Canada, en Australie, en Chine et au Japon, selon le Dr Rhee.

Les volontaires pour leur part, après s'être abstenus de recourir à des savons antibactériens pendant une semaine au moins avant le test comparatif, ont lavé soigneusement leurs mains pendant 30 secondes avec les deux types de savon et les ont rincées à l'eau très chaude. Des bactéries avaient été préalablement déposées sur leurs mains.

Au total, «il n'y a aucune différence significative entre les effets bactéricides d'un savon ordinaire et ceux d'un savon antibactérien lorsqu'on les utilisent dans les conditions de la vie réelle», selon l'étude.

SELON L'OMS

Chute de 60% de la mortalité en 15 ans du Paludisme

LE TAUX des nouveaux cas de paludisme a chuté de 37% depuis 2000 et la mortalité a chuté de 60% au cours de ces 15 années, soit quelque 6,2 millions de vies sauvées, indique jeudi un rapport conjoint de l'UNICEF et de l'OMS.

Ainsi le projet d'inverser la courbe du paludisme en 2015 inscrit dans les objectifs du Millénaire pour le développement a été réalisé, soulignent dans un communiqué l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF).

Le paludisme tue surtout des enfants, ceux de moins de cinq ans représentent les deux tiers des décès, rappelle le rapport. Il souligne toutefois que parmi les 6,2 millions de vie sauvées il y a surtout des enfants.

Mais la lutte doit continuer. Pour 2015 le rapport estime qu'il y aura 214 millions de nouveaux cas qui vont entrainer la mort d'approximativement 438.000 personnes, alors que le paludisme est une maladie dont on peut se protéger susceptible d'être soignée.

Les conclusions de ce rapport seront rendues publiques à Londres jeudi à la Chambre des Communes. Deux orateurs, le Dr Margaret Chan (Directeur général de l'OMS) et la Secrétaire d'Etat Justine Greening, prendront notamment la parole. De nombreux pays sont sur le point d'éliminer le paludisme, avec un déclin le plus rapide dans le Caucase, en Asie centrale, et dans l'est de l'Asie, selon le rapport.

Quelques pays concentrent le plus grand nombre de cas. En 2015, dans 15 pays, principalement situés en Afrique sub-saharienne, on enregistre 80% des cas et 78% des décès .

«Le paludisme tue principalement de jeunes enfants, particulièrement ceux qui vivent dans les endroits les plus pauvres et les plus isolés. Par conséquent la meilleure façon de célébrer les progrès accomplis est de s'engager à nouveau à les atteindre et à les traiter (...) Puisque nous pouvons le faire, nous devons le faire», affirme Antony Lake, directeur exécutif de l'UNICEF.

INSTITUT NATIONAL SUPÉRIEUR DES SAGES FEMMES À TIZI-OUZOU

Plus de 200 nouvelles inscriptions

PLUS DE 200 BACHELIERS ayant émis le vœu de suivre une formation à l'Institut national supérieur des sages femmes (INSSF) de Tizi-Ouzou ont été confirmés dans leur choix, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de cet établissement paramédical. Selon le directeur des études, Salhi Hakim, les candidats sélectionnés sont appelés à répondre à moyen terme, aux besoins exprimés par le secteur de la santé au niveau local, estimés à une trentaine de sage femmes, et 100 infirmiers, dont une quarantaine sera formée à l'Ecole paramédicale de Sour El Ghozlane (Bouira). La rentrée est fixée pour le 27 septembre. Une dizaine d'autres éléments seront formés à l'Ecole paramédicale de Hussein Dey (Alger) , a-t-il ajouté, précisant qu'une majorité des candidats admis sont des bachelières ayant obtenu des moyennes entre 12,65 et 14,94. M.Salhi Hakim a, également, fait part du lancement cette annéee, de la formation, de 30 laborantins et de 30 radiologues, parallèlement à l'ouverture de quatre (4) offres de formation d'assistants médicaux, au profit de bacheliers littéraires , qui ont, également, bénéficié de deux (2) postes de formation d'assistants sociaux, assurée par l'Ecole paramédicale de Msila. Une équipe de 22 professeurs assure la formation des sages femmes. Le cursus de formation des sages femmes est fixé à cinq (5) années, alors que les paramédicaux peuvent obtenir une licence au bout de trois(3) années de formation, a expliqué le responsable. Il a, néanmoins, souligné l'existence d'un déficit en encadrement universitaire dans cet établissement (ex-école paramédicale de Tizi-Ouzou), depuis sa promotion, en 2012, en institut de formation supérieure. Un déficit est particulièrement accusé dans les spécialités de gynécologie et d'accouchement, au même titre qu'en structures adaptées pour les stages de formation appliquée des étudiants, a-t-il observé.

La wilaya compte, actuellement, un seul établissement adapté, la clinique d'accouchement Sbihi Tassadit, objet, ces dernières années, d'un manque en spécialistes et d'une grande pression sur ses prestations médicales, est-il déploré.

Rendez-vous scientifique

-XIIème Congrès national de la Société Algérienne d'Hématologie et de Transfusion Sanguine (SAHTS) - 1er au 3 octobre 2015 à Alger

- 10e congrès de lutte contre la douleur - les 8 et 9 octobre 2015 à Alger

- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

-1e Journées Internationales d'Enseignement en Chirurgie Cardiaque - 16 et 17 octobre 2015 à Alger

-2e Journées Internationales d'Urologie Pédiatrique de Sétif - 7 et 8 novembre 2015 à Sétif

-7e rencontre en Oncologie - 13 et 14 novembre 2015 à Alger

-4e congrès de la Société Algérienne de Médecine Générale - 4 et 5 décembre 2015 à-Constantine

-XXVIIèmes Journées d'hépato-gastroentérologie de la SAHGEED - 17 au 19 décembre 2015 à Oran

FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Fin de la Septième

Le Festival culturel international de musique symphonique boucle aujourd'hui, samedi 19 septembre, sa septième édition avec un orchestre multinational, sous la direction de Amine Kouider, qui accompagnera la soprano Amel Brahim-Djelloul au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi à Alger.

Comme à l'accoutumée, la clôture du festival sera animée par un orchestre composé de musiciens ayant participé à cette septième édition. Le concert sera également marqué par la performance de la soprano algérienne Amel Brahim-Djelloul et la participation du violoncelliste Aram Talalyan. Durant cette soirée en trois parties, le public aura droit au chant lyrique de Amel B-D mais aussi au solo de l'Arménien Aram Talalyan qui exécutera entre autres Concerto pour Violoncelle n 1 en la mineur, Op.33 de C.Saint Saëns. Quant à la soirée de ce jeudi, elle sera pleinement européenne. Trois orchestres de pays connus pour leur tradition en musique classique, l'Autriche, la Suède et la Tchéquie ont égayé la salle du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. La veille, de grandes œuvres sont également exposées par la Pologne, la Syrie et la Chine. Le Duo Polonais: Katarzyna Duda au violon et Marek Bracha au piano a offert une dizaine de pièces dont les exigences techniques sont élevées. D'abord, Marek Bracha en solo a interprété Polonaise A-dur, op. 40 et 4 Mazurkas, op 17 de Fréderic Chopin (1810-1849), faisant preuve d'un jeu empreint de rapidité et de précision, avec une main gauche époustouflante, avant d'accompagner Katarzyna Duda qui a fait montre, elle aussi, de maitrise technique avec notamment des solos de violon à deux voix. Tzigane de Maurice Ravel (1875-1937), Légende, op. 17 et Kujauak de Henryk Wieniawski (1835- 1880) et Fantasia de Carmen op. 25 de Pablo De Sarasate (1844-1908) sont également brillamment interprétés par les deux instrumentistes ovationnés. Dans un autre registre, La Chorale de chambre de l'Institut supérieur de musique de Syrie, dirigée par Missak Baghboudarian a notamment proposé des pièces propres au pays mais aussi des titres au caractère international. Le voyage est alors entamé à Damas avec Damascène Fugue de H. Brimo, les dix huit choristes dont dix femmes, répartis sur les quatre pupitres soprano-alto pour les voix féminines et ténor-basses pour les voix masculines, soutenus par Fadi Jebaïly au piano, ont transité par l'Arménie, la Suède, l'Italie, l'Ukraine, l'Amérique du Sud pour terminer leur périple en Algérie avec Bi'Allahi ya hamami, une valse du terroir. De son côté, Jilin Symphony Orchestra de Chine a choisi des œuvres de référence appartenant à de grands compositeurs, mettant en valeur leur génie créatif, rendu dans la rigueur académique et la maitrise technique des trente musiciens sous la direction de Zhang Siwei. Prélude de The Nutcracker (Suite) de Piotr Ilitch Tchaikovski (1840-1893), les premiers mouvements des pièces, Sérénade pour cordes, Concerto pour violon N° 5 avec le soliste Zhang Tongtong au violon et Symphony N° 40 de Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791), sont au programme de l'orchestre chinois. Aussi, les pièces Concerto pour violon Butterfly lovers de C.G.He Zhanhao avec Zhang Tongtong au solo et Dance Music of Yao Nationality de Liu Tieshan et Mao Yuan, écrites dans des gammes pentatoniques et les tonalités aigues des violons, ont constitué pour l'ensemble des musiciens un retour aux sources.

M. R.

3e FESTIVAL DU MONOLOGUE DE SÉTIF

Come back de Nesrine

LA COMÉDIENNE Nesrine Belhadj a réussi dans la soirée de ce mercredi 16 septembre, si l'on en juge par l'applaudimètre, son come back sur les planches de la Maison de la culture de Sétif avec son one woman show Tayouche el kiassa, interprété dans le cadre du troisième festival du monologue, El Fouara show.

Le spectacle qu'elle a elle-même écrit et mis en scène, raconte les mésaventures de Tayoucha, une SDF devenue kiassa (masseuse) dans un bain maure durant les heures dévolues aux femmes.

Le bain maure (hammam) qui constitue comme chacun sait le lieu de prédilection de tous les commérages, offre l'occasion à l'artiste de faire étalage, par l'entremise de Tayoucha, de son humour et d'une verve très appréciée du public. Eclats de rire et tonnerres d'applaudissements ont ponctué chacune des réparties de Nesrine Belhadj dont le talent n'a d'égal que le bagout qu'elle a sciemment transformé en une sorte « d'incontinence verbale» qui a mis à rude épreuve les zygomatiques des spectateurs, tout aussi séduits par les mimiques de l'artiste, sa gestuelle, sa dégaine et la façon de porter des costumes qu'elle change à la vitesse « grand V » au gré des péripéties de son monologue.

Nesrine Belhadj, diplômée de l'Institut supérieur des métiers des arts, du spectacle et de l'audiovisuel, avait connu un succès retentissant avec son premier spectacle Fatma, écrit par le regretté M'hamed Benguettaf et mis en scène par Sakina Mekkiou (Sonia).

R. C.

La bibliothèque du musée Cirta de Constantine rénovée

LA BIBLIOTHÈQUE du musée public national d'archéologie Cirta de Constantine vient d'être entièrement rénovée et ses rayonnages mieux agencés. De nombreux livres parmi les 20.000 conservés dans cette bibliothèque qui compte, selon sa directrice, Keltoum Daho-Kitouni, des œuvres d'art anciennes et des ouvrages rares en matière d'histoire et d'archéologie, ont été restaurés, notamment par la reprise des reliures abîmées. Les ouvrages sont désormais informatisés, indexés et classés selon le système normalisé de gestion de bibliothèques (SYNGEB), un logiciel développé par le Centre de recherche sur l'information scientifique (CERIST), a ajouté Mme Daho-Kitouni. Elle a également indiqué que les ouvrages catalogués sont des «documents de référence authentiques» pour les chercheurs, les universitaires, les étudiants et le public féru d'archéologie. L'archéologie, l'histoire et les beaux-arts constituent les domaines principaux de ces livres dont certains remontent à la fin du 17e siècle, a encore ajouté la directrice du musée Cirta, citant, à titre d'exemple, les bulletins et les revues de la société d'archéologie de Constantine dont le premier numéro a été édité en 1853, bien avant l'inauguration en 1931 de cette structure connue durant l'occupation française sous le nom de musée Gustave-Mercier.

FESTIVAL DU CINÉMA MÉDITERRANÉEN

Dix-huit films à Annaba

QUINZE PAYS ont déjà confirmé leur participation au Festival du cinéma méditerranéen qui est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème « Immigration clandestine». L'organisation du Festival du cinéma méditerranéen à Annaba est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

Ce rendez-vous culturel mettra en lice dix-huit longs-métrages produits en 2014 et 2015, dont deux signés par des cinéastes algériens, a précisé le commissaire en marge d'une visite du secrétaire général du ministère de la Culture, Smaïl Oulebsir, qui s'est déplacé à Annaba pour s'enquérir de la préparation des infrastructures devant accueillir le festival. Des projections d'œuvres cinématographiques sont également prévues en hors compétition durant cette manifestation festival dans les salles du Théâtre régional Azzedine-Medjoubi, au palais de la culture Mohamed-Boudiaf, à la bibliothèque publique et à la cinémathèque, avec la programmation de séances pour enfants. Des films seront également projetés à la salle de cinéma de la commune d'El Hadjar et dans des établissements pénitentiaires en présence de certains réalisateurs, a encore fait savoir le commissaire du festival. Des tables rondes sur la question de l'émigration clandestine réuniront, en marge de la manifestation, des cinéastes, des comédiens, des juristes et des sociologues, a également affirmé M. Ould Khelifa, soulignant que des hommages seront rendus à cette occasion à des artistes nationaux et arabes disparus, parmi lesquels les regrettés Amar Laskri, Nour Cherif, Benamar Bakhti et Omar Sharif.

Lors de sa tournée en compagnie des autorités de wilaya, le secrétaire général du ministère de la Culture a insisté sur l'achèvement dans « les délais prévus et conformément aux normes requises » des opérations de réhabilitation engagées dans les différentes structures choisies pour abriter le festival.

APS

PAIN

2e ÉDITION de la Fête du pain Khobz bladi. Samedi 19 septembre. Musée public national des arts et traditions populaires de Médéa. 8h : Concours du pain 10h : Délibérations du jury. 11h : Visite des expositions d'artisans de plusieurs villes d'Algérie et vente. Expositions: poterie, bijoux berbères, céramique… 13h : Animation avec l'association de musique andalouse Les Beaux Arts d'Alger. Remise des prix et clôture.

NOUBA

LILA BORSALI en concert de musique andalouse sous le thème « La rentrée en nouba ». Aujourd'hui, samedi 19 septembre. 19h. Ibn Zeydoun, Alger. Interprétation des titres de son dernier album et des classiques du genre, accompagnée de son orchestre habituel.

ARCHITECTURE

CONFÉRENCE Pouillon : un discours de la méthode par Catherine Sayen, urbaniste, élève et dernière compagne de Fernand Pouillon. Dimanche 20 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Après avoir scruté pendant trente ans ses œuvres, et ses carnets, elle a mis au jour une «méthode Pouillon», qu'elle expose dans un ouvrage publié à l'automne en Algérie aux éditions Dalimen. Pour Catherine Sayen, cette méthode est «transposable à notre époque pour produire une architecture et un urbanisme plus harmonieux sans coût supplémentaire, mais révèle aussi que la réalisation de l'harmonie n'est pas une chose si mystérieuse et inaccessible».

SOPRANO

MUSIQUE du monde avec Françoise Atlan. Lundi 21 septembre. 19h30. El Mouggar, Alger. Avec les musiciens Fouad Didi, Mustapha Menacer à la derbouka, Brahim Grinou au tar, Adnane Benkhedda au violon alto, Imad El Houari au qanun, Mohamed Riad Kasbadji au mandole. Diapason d'Or, Choc du Monde de La Musique, FFFF Télérama, Grand prix de l'Académie Charles Cros… Artiste à la double culture, dotée d'une expression vocale unique en son genre, Françoise Atlan se passionne pour le patrimoine vocal méditerranéen tout en poursuivant sa carrière de chanteuse lyrique. Réservation: concertfrancoiseatlan2015.alger@if-algerie.com

SAMEDI

SPECTACLE La Scène. Samedi 26 septembre. 15h. En plein air à Alger. Un spectacle pour tous les artistes qui ont participé à un Samedi en couleurs pour le 1er anniversaire. Contact: tenchisou@hotmail.com

CONSTANTINE

EXPOSITION Ksar Tina: Photographies de Armand Vial, photographe, auteur de Ksar Tina (éditions Sedia, 2014). Mardi 29 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Il est né à Constantine. Après de longues années de séparation, il est revenu vivre dans sa ville en 2011. C'est dans ce contexte qu'il a réalisé ce livre sur Constantine et plus particulièrement la vieille ville. Il ne s'agit pas ici d'un travail de type reportage ou découverte touristique, ni d'une quête nostalgique, mais d'une approche plus intimiste d'une cité marquée par son histoire très ancienne et confrontée à son quotidien présent.

CONTEMPORAIN

EXPOSITION internationale d'art contemporain Al Tibaâ. Musée Bardo, Alger, jusqu'au mercredi 30 septembre.

MOHAMED MOKRANI, INTERNATIONAL ALGÉRIEN DE HANDBALL ET DE L'US CRÉTEIL) AU *JEUNE INDÉPENDANT*

«L'équipe nationale? Je dois attendre d'abord que le sélectionneur me fasse appel»

Après sept années passées à Dunkerque, Mohamed Mokrani revient cette saison en région parisienne et plus précisément à Créteil. Une région qu'il connaît parfaitement puisqu'il avait déjà porté les couleurs noir et rouge de l'US Ivry, son premier amour de handball. Momo a quand même fait du chemin. Et quel chemin! Vainqueur du Championnat de France en 2007 avec Ivry. Avec Dunkerque, il a décroché le Championnat de France en 2014, il a remporté la Coupe de France en 2011, la Coupe de la Ligue en 2013, le Trophée des champions en 2012 et finaliste dans la même année de la Coupe EHF sans oublier la Coupe d'Afrique des nations avec l'Algérie en 2014 face à la Tunisie. Le Jeune Indépendant est allé à la rencontre de ce joueur qui n'a jamais triché sur le terrain, qui a été contacté par un club allemand et un autre polonais mais a préféré rester en France. C'est à Créteil, à la sortie d'une séance d'entrainement au Palais des Sports de cette paisible ville que nous avons rencontré l'enfant d'Ath Mendès et à travers l'entretien qui suit, Mohamed Mokrani nous parle, à bâtons rompus, de tout ce qui tourne autour du handball algérien, de la sélection masculine, de la sélection féminine, du dernier mondial et de la prochaine coupe d'Afrique des nations prévue en janvier au Caire.

Entretien réalisé à Créteil (France) par Said Lacète



Le Jeune Indépendant : Momo, vous revenez dans la région parisienne pour porter les couleurs de l'US Créteil mais ça vous fait quoi de quitter Dunkerque, club dans lequel vous aviez passé sept années ?

Mohamed Mokrani: Ah c'est sur que ça fait quelque chose. C'était aussi un choix difficile car, comme vous venez de le dire, j'ai passé là-bas sept années et vécu des moments extraordinaires. Des moments magnifiques car au-delà de l'aspect sportif, il y a eu cette sensation de rapprochement entre la population de Dunkerque et moi. Et puis, nous avons remporté tous les titres, c'est-à-dire le championnat et les différentes coupes et puis accéder aussi en finale de coupe d'Europe. Donc, je pense que c'est quelque chose d'exceptionnel.
Ben voilà, il y a toujours une fin à toute histoire et dans l'ensemble, ça s'est bien terminé. Maintenant, je démarre une nouvelle aventure avec l'US Créteil Handball.

C'est un nouveau challenge qui vous attend avec Créteil ?

Oui, et c'est surement le dernier de ma carrière. J'ai signé pour deux ans minimum, j'ai aujourd'hui 34 ans et on verra de quoi sera faite la suite pour parler de la fin de ma carrière. Néanmoins, je suis très heureux de ce nouveau challenge surtout que j'ai senti une réelle volonté de la part des dirigeants et de mon entraineur que j'ai eu au téléphone avant de signer à Créteil apporter mon expérience. Je sais que les dirigeants cristoliens attendent beaucoup de moi car c'est une équipe très jeune, il y a de bons joueurs, pleins de qualité et moi, je dois apporter tout mon vécu acquis, ce qui pourra apporter par moment à ces jeunes plus de discipline et de rigueur mais également cette culture de la gagne.

L'équipe nationale? Je dois attendre que le sélectionneur me fasse appel. Si c'est le cas, je vais prendre un petit délai de réflexion. Il faut que j'évoque aussi ça avec mes dirigeants, mes entraineurs car c'est une décision importante c'est-à-dire que si moi je m'engage, je dois me donner à fond avec mon pays, que je ne viens pas pour faire ça ou ça mais venir pour jouer jusqu'au bout.

Et vous revenez en banlieue parisienne que vous connaissez parfaitement…





Oui, c'est un atout non négligeable car je suis venu à Créteil pour plusieurs raisons même si je pouvais encore rester à Dunkerque mais ce qui a fait pencher la balance c'est inévitablement de retrouver ma famille, mes proches et ça, c'est quelque chose qui n'a pas de prix. Je connais aussi bien la région puisque j'ai évolué à Ivry qui est à quelques kilomètres de Créteil.

Je sais que Réda Zeguelli a fait du bon boulot notamment lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations à Alger. Il a fait du mieux qu'il pouvait par la suite, en essayant de temporiser une situation, de régler tous les soucis mais je crois qu'il y a un énorme travail de fond à faire et là, puisque vous me donnez l'occasion d'en parler, à mon avis je pense qu'il faut revoir très certainement tout le mode de fonctionnement dans la formation des joueurs.

34 ans, une carrière exceptionnelle et un joli palmarès. C'est quoi l'après handball pour Mokrani ?

Disons que là, j'entame une mon diplôme de préparateur physique pour les athlètes de haut niveau. Je dis bien pour les athlètes de haut niveau qui est un facteur particulier et donc, c'est un diplôme que je passe à l'institut national du sport, de l'expertise et de la performance (INSEP) à Paris. Ce diplôme qui dure un an va me permettre ensuite d'être préparateur physique pour une structure de haut niveau, que ça soit dans le handball ou dans un autre sport mais en tout cas, c'est quelque chose que je voulais privilégier en signant à Créteil et puis peut-être in challah dans les années d'après entamer des études en kinésithérapie mais ça, c'est déjà autre chose.

Passons maintenant à l'équipe nationale! D'après vous, il se passe quoi au sein du handball algérien ?

Ecoutez, (rires et hésitation)… j'ai quitté mon équipe nationale effectivement au lendemain du mondial. C'était pour moi une expérience très difficile parce que quand on a vécu quelque chose d'exceptionnel de très haut «niveau» dans le sens où on gagne une finale de la CAN jouée à domicile contre la Tunisie, c'est quelque chose de magique. Ensuite, quand on passe à un autre stade supérieur qu'est le championnat du monde, on se rend compte que c'était extrêmement difficile car il y a la réalité des choses qui nous a amené, à un moment donné, à retomber sur terre pour différentes raisons, tant dans le continu des matches dans ce que nous avions produit d'une part que par les résultats. Terminer derniers, c'est pour moi quelque chose de très difficile mais surtout tout au long de ce mondial où on a été en perte de vitesse totale. A aucun moment, on n'a su se reprendre ou alors, c'était par moment. Une mi-temps par ci, quinze minutes par là. C'était vraiment difficile à vivre et puis quel que soit le contexte, même si je ne m'en plains pas, mais je peux vous dire qu'à ce moment là, j'avais hâte de retrouver mes proches à Dunkerque.

Terminer ma carrière internationale avec le mondial qui se jouera en France en 2017, ce serait effectivement boucler la boucle, comme on dit.

La prochaine Coupe d'Afrique des Nations est dans moins de 3 mois. Bouchekriou a finalement donné son aval pour prendre en main l'équipe nationale. Peut-on espérer vous voir parmi les capés au Caire en janvier prochain?

C'est sur que je ne vais pas vous le cacher mais c'est quelque chose qu'il va falloir que j'évoque très sérieusement. D'abord, à titre personnel mais je dois dire aussi qu'il faut attendre que le sélectionneur me fasse appel. Si c'est le cas, je vais prendre un petit délai de réflexion. Il faut que j'évoque aussi ça avec mes dirigeants, mes entraineurs car c'est une décision importante c'est-à-dire que si moi je m'engage, je dois me donner à fond avec mon pays, que je ne viens pas pour faire ça ou ça mais venir pour jouer jusqu'au bout. Maintenant il y a une situation qui est particulière. J'ai 34 ans, j'entame des études, j'ai aussi le championnat de France et les différentes coupes, donc voilà je vais prendre ce petit délai de réflexion si je suis sélectionnable déjà mais voilà c'est sur qu'il y a ce traumatisme du dernier mondial qui fait que beaucoup de choses doivent changer avec certaines garanties. Je serais très heureux de retrouver Salah Bouchekriou, je crois qu'il reste peu de temps mais surtout beaucoup de travail.

On a vécu quelque chose d'exceptionnel de très haut « niveau » dans le sens où on gagne une finale de la CAN jouée à domicile contre la Tunisie, c'est quelque chose de magique!

Vous avez parlé tout à l'heure de traumatisme dû au mondial. Peut-on considérer ça comme étant un mauvais moment de votre carrière ?

Oui, parce que j'avais beaucoup d'attente autour de ce mondial. Beaucoup d'attente car je connais un peu l'exigence de ce type de compétition ou du moins ce que ça l'être pour l'avoir vécu un peu avec les clubs dans les différents championnats d'Europe. De toute façon, durant la préparation, on n'était pas dans le vrai même si, par moment, c'était bien. Je ne vais pas revenir sur tout ce qui s'est passé. Je sais que Réda Zeguelli a fait du bon boulot notamment lors de la dernière Coupe d'Afrique des nations à Alger. Il a fait du mieux qu'il pouvait par la suite, en essayant de temporiser une situation, de régler tous les soucis mais je crois qu'il y a un énorme travail de fond à faire et là, puisque vous me donnez l'occasion d'en parler, à mon avis je pense qu'il faut revoir très certainement tout le mode de fonctionnement dans la formation des joueurs. Je crois qu'on a une chose extraordinaire d'avoir des relations très amicales avec la Fédération française de handball. Aujourd'hui, la France est la meilleure équipe du monde. Qu'est-ce qui nous empêche de nous inspirer du handball français? Qu'est-ce qui nous empêche de prendre un certains nombre d'éducateurs, d'entraineurs, de les emmener en France au cours d'un stage pour plusieurs jours, pour quelques semaines et de les confronter aux méthodes de travail effectuées ici en France? Je pense que ce serait très formateur pour tout le monde et on avancerait et puis, dans un autre volet, il y a la qualité de nos infrastructures. Je sais que la salle Harcha est une salle extraordinaire mais quand on va s'entrainer et que la salle n'est pas propre surtout pour une équipe nationale qui s'y entraine, ce n'est pas normal tout ça. On ne demande pas des complexes comme au Qatar, loin de là, mais ce que je dis c'est peut-être le strict minimum pour pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions. C'est tout et je crois que çà déjà, une fois que l'on aura réglé ces problèmes, on pourra revenir sur la formation de nos jeunes, les accompagner tout au long des différents cursus et qu'il y ait une continuité dans le travail mais je crois que là effectivement, on fera un énorme pas et je vais encore plus loin parce que j'entends beaucoup d'anciens joueurs ou autres personnes entre guillemets émettre des avis sur ça mais le handball a évolué depuis plus de vingt ans. Aujourd'hui, et je suis bien placé pour en parler, on réserve beaucoup d'importance à la préparation physique. C'est un élément très important aujourd'hui. Pour être un athlète de très haut niveau, il faut être physiquement très bien préparé.



On parle de la sélection masculine qui ne se regroupe pas. Et les filles ? Les filles aussi, il ne faut pas les oublier, c'est très important. Je pense qu'il y a un vivier de joueuses qui peuvent apporter et qu'il faut encadrer là aussi c'est un travail à effectuer.

Au Qatar, la fraicheur physique vous a-t-elle fait défaut ?

Oui, on a vu ça au-delà des aspects technico-tactiques et pour pouvoir répondre à ces aspects, il faut déjà être bien préparés physiquement. Donc, ça, c'est le premier élément et une fois que l'on aura réglé cet aspect, il faudra trouver des gens compétents pour accompagner, entourer le staff technique. Le handball a évolué sur tous les plans et il faut aussi dans notre conception du handball évoluer et au contraire si des personnes anciennes ou autres qui ont des compétences, il faut les réunir, s'assoir autour d'une table, discuter et surtout échanger avec ce qui se fait de mieux au monde.

Pour la prochaine CAN, se classer troisième serait extraordinaire. Ce sera extrêmement difficile mais ce sera le seul objectif. Il faut être réalistes. Je ne dis pas que l'objectif est de se qualifier pour le mondial 2017 mais faire son mondial en France serait un passage intermédiaire et non un objectif en soi pour par la suite l'autre Coupe d'Afrique des nations qui se profile d'ici deux ans et demi.

Qui est-ce qui a fait qu'au lendemain du mondial, notre équipe nationale ne s'est plus regroupée jusqu'au jour d'aujourd'hui ?

Je ne vais pas vous mentir, j'ai suivi ça de très loin. Ce n'est pas que je n'ai pas envie d'en parler mais j'ai eu besoin d'un temps de coupure. Je pensais à mon club car j'avais des échéances très importantes. Maintenant, la question que je me pose est peut-être difficile à comprendre. On parle de la sélection masculine qui ne se regroupe pas. Et les filles ? Les filles aussi, il ne faut pas les oublier, c'est très important. Je pense qu'il y a un vivier de joueuses qui peuvent apporter et qu'il faut encadrer là aussi c'est un travail à effectuer.

Dans un autre volet, il y a la qualité de nos infrastructures. Je sais que la salle Harcha est une salle extraordinaire mais quand on va s'entrainer et que la salle n'est pas propre surtout pour une équipe nationale qui s'y entraine, ce n'est pas normal tout ça. On ne demande pas des complexes comme au Qatar, loin de là, mais ce que je dis c'est peut-être le strict minimum pour pouvoir s'entraîner dans les meilleures conditions.

Maintenant pour revenir à la sélection masculine, je dois poser la question suivante : Est-ce que nécessairement faut-il prendre une décision rapide au lendemain du mondial de nommer quelqu'un, d'essayer de regroupe les athlètes ? Pourquoi en fait si on n'a pas un but, un objectif à atteindre? Aujourd'hui déjà pour cette prochaine coupe d'Afrique, se classer troisième c'est extraordinaire. Ce sera extrêmement difficile mais ce sera le seul objectif. Il faut être réalistes. Maintenant, par contre, il faut se poser les bonnes questions. Se projeter, travailler main dans la main avec comme objectif un passage. Je ne dis pas que l'objectif est de se qualifier pour le mondial français mais faire son mondial en France serait un passage intermédiaire et non un objectif en soi. On pourra donc faire de ce mondial un simple passage et viser par la suite l'autre Coupe d'Afrique des nations qui se profile d'ici deux ans et demi. Ça, c'est un premier objectif. Travailler dans ce sens et laisser le temps à cette équipe de se reconstruire. La Fédération algérienne devra se structurer également dans son mode de fonctionnement et ensuite si, sur un cycle de trois à quatre ans, on n'a pas les résultats escomptés, à ce moment-là, il faudra de nouveau taper du poing et dire que l'on n'est pas dans le vrai et à partir de là, on prendra de nouvelles décisions.

Il faudra trouver des gens compétents pour accompagner et entourer le staff technique national. Le handball a évolué sur tous les plans et il faut aussi dans notre conception du handball évoluer et au contraire si des personnes anciennes ou autres qui ont des compétences, il faut les réunir, s'assoir autour d'une table, discuter et surtout échanger avec ce qui se fait de mieux au monde.

Terminer votre carrière internationale en 2017 lors mondial Français, ce serait la cerise sur le gâteau, non ?

Oui, c'est vrai que pour moi ce sera un bon clin d'œil. Maintenant, il faudra savoir si physiquement ça va aller (rires….). Je crois qu'il y a de très bons joueurs qui poussent à mon poste et qui sont très bons. Il faudrait seulement les former, les encadrer. Oui, terminer ma carrière internationale avec le mondial qui se jouera en France en 2017, ce serait effectivement boucler la boucle, comme on dit.

S. L.

QUATRE JOUEURS DE L'ESS FORFAITS FACE AU MO BÉJAIA

L'ES Sétif se présentera aujourd'hui amoindrie par l'absence de quatre joueurs face au MO Béjaia. L'Entente devra se passer des services de Nemdil, Haddouche, Benlameri et Kenniche, tous blessés.
Le club sétifien, champion d'Algérie en titre, reste sur un match nul décroché sur le terrain du nouveau promu le RC Relizane (1-1).

KORICHI AFFIRME QUE LE DIPLÔME DE VALDO N'EST PAS VALABLE

Le directeur technique national (DTN) de la fédération algérienne de football (FAF) Taoufik Korichi a affirmé hier que le diplôme présenté par l'entraîneur adjoint du MC Alger, le Brésilien Valdo pour pouvoir bénéficier d'une licence, n'était pas valable. "Valdo nous a présenté un diplôme d'entraîneur signé par l'association des entraîneurs brésiliens, hors la réglementation en vigueur stipule que le document doit être délivré exclusivement par la fédération de son pays où la Confédération à laquelle le Brésil est affilié qui est la Concacaf", a indiqué le DTN à la radio nationale.
La DTN a exigé des entraîneurs des clubs de Ligue 1 et 2, ainsi qu'à leurs assistants de disposer de diplômes CAF "A" ou leurs équivalents pour
bénéficier des licences leur permettant de prendre place sur le banc de touche
de leurs équipes respectives.
De son côté, le président du MC Alger, Abdelkrim Raissi, a menacé à
la même source de se séparer des services de son staff technique s'il ne présente pas les diplômes exigés par la DTN.

Jeux Africain 2015

L'ALGÉRIE CONSERVE LA 3E PLACE À DEUX JOURNÉES DE LA FIN

L'Algérie occupe toujours la 3e position au tableau des médailles à deux journées de la clôture officielle des 11es jeux Africains 2015 samedi à Brazzaville (Congo). Les athlètes algériens ont récolté 121 médailles (40 or, 41 argent et 40 bronze).
Les compétitions de lutte et de taekwondo, programmées hier, représentent les dernières chances de médailles algériennes dans ce rendez-vous continental.

ITF Circuit pro féminin à Alger

CE SERA DU 21 AU 26 SEPTEMBRE À BEN AKNOUN

Le Circuit Pro Féminin de Tlemcen qui se déroule au tennis club de Mansourah du 12 au 19 septembre, entame son dernier carré. Ce circuit sera suivi de la 2e étape, dès la semaine prochaine, programmée du 21 au 26 septembre au tennis club les Palmiers à Ben Aknoun.
Les meilleures joueuses auront l'occasion d'améliorer leur classement WTA en prenant part à ce circuit. Le circuit doté de 10.000 dollars verra aussi la participation de la joueuse Inès Ibbou, championne d'Afrique en titre des U18.
M. Massimo Morelli (Italie), juge-arbitre international dirigera les deux tableaux 'Simple et Double'. Le directeur du tournoi sera M. Hamza Khelassi.
La Fédération algérienne de Tennis a reçu une contribution de 5000 dollars du GSDF (Grand Slam Development Fund) de la Fédération internationale de tennis. Cette somme est destinée à couvrir une partie du montant total de la dotation des deux étapes. Le circuit sera sponsorisé par Chevrolet, transporteur officiel de la Fédération algérienne de tennis.

R.S.

LIGUE 1 MOBILIS (5E JOURNÉE):

CSC-USMA : choc de la journée !

La 5e journée du Championnat national de football se poursuit aujourd'hui avec le déroulement de six rencontres dont le choc qui aura pour cadre le stade Hamlaoui avec l'opposition entre le CS Constantine et l'USM Alger. Les Sanafirs qui seront poussés par un nombreux et fidèle public, n'auront pas la tâche facile, puisque l'adversaire qui a pour nom l'USMA, sera dure à manier d'autant que cette dernière prépare son match aller de la Ligue des champions africaine prévu la semaine prochaine à Khartoum.



Le leader actuel, l'USM Harrach, effectuera un périlleux déplacement chez le promu Tadjenanet qui n'est qu'à une toute petite longueur de son adversaire du jour. Les Harrachis qui effectuent là un très bon début du championnat espèrent revenir avec un excellent résultat même si les locaux ne laissent rien filer à domicile.
A Oran, le CR Belouizdad aura également une mission difficile face au Mouloudia local. Ce dernier, en mauvais posture, puisqu'il occupe la peu reluisante avant-dernière place au classement avec deux points seulement, devra sortir le grand jeu pour venir à bout du Chabab qui ne compte que deux points de retard sur le leader actuel.
Autre mal classé, le Nasr de Hussein-Dey qui doit se ressaisir face à la JS Saoura aujourd'hui au stade du 20-Août d'Alger. Les Sang et Or qui traversent une mauvaise période, n'ont droit qu'à la victoire pour respirer un peu et sortir de la zone dangereuse. De son côté, la Saoura qui occupe la septième loge au classement, tentera de surprendre les Nahdistes dans leur actuelle léthargie.
JS Kabylie – RC Relizane est une opposition qui mettra aux prises deux formations à la recheche du sursaut d'orgueil et les Canaris qui évolueront à domicile partent avec les faveurs des pronostics pour enregistrer leur premier succès de la saison.
Jeudi, en match avancé, le MC Alger a battu l'ASM Oran sur le score de 2 à 0. Les buts mouloudéens ont été signés par Merzougui (31 ' et 70'). Un doublé de la nouvelle recrue qui pousse le Doyen à rejoindre la quatrième place au classement en compagnie du CR Belouizdad avec un total de 8 points, alors que l'ASM Oran (4 pts) reste à la 10e loge en compagnie de l'USM Blida et du RC Relizane en attendant le déroulement des rencontres de cet après-midi.

Saïd Lacète

PROGRAMME DES RENCONTRES

Jeudi

MC Alger - ASM Oran 2-0

Aujourd'hui (18h00) :

Oran (Zabana): MC Oran - CR Belouizdad
Constantine (Hamlaoui) : CS Constantine - USM Alger
Alger (20-Août) : NA Hussein Dey - JS Saoura
Tizi-Ouzou (1er Novembre) : JS Kabylie - RC Relizane
Sétif (8-Mai) : ES Sétif - MO Béjaia
Tadjenanet (Lahoui-Smain) : DRB Tadjenanet - USM El Harrach (16h30)

Classement:	Pts	J
1 .USM Harrach	10	4
2 . USM Alger	9	4
-- DRB Tadjenanet	9	4
4 .CR Belouizdad	8	4
--. MC Alger	8	5
6 .CS Constantine	7	4
7 .MO Béjaia	6	4
-- JS Saoura	6	4
9 .ES Sétif	5	4
10.USM Blida	4	4
--.RC Relizane	4	4
--. ASM Oran	4	5
13- NA Hussein Dey	3	4
14- MC Oran	2	4
--JS Kabylie	2	4
16- RC Arbaâ	1	4

LIGUE DES CHAMPIONS (DEMI-FINALE ALLER) :

L'USM Alger s'envolera le 25 septembre pour Khartoum

L'USM ALGER s'envolera le 25 septembre à Khartoum pour affronter, 48 heures après, Al-Hilal du Soudan en match aller des demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué hier le club de la capitale.
Selon Mahieddine Meftah, le coordinateur technique de l'USMA, qui s'exprimait sur les ondes de la radio nationale, les Rouge et Noir effectueront le déplacement à bord d'un avion spécial vendredi prochain à partir de 10h00.
Les joueurs seront regroupés la veille de leur départ au niveau d'un hôtel de la capitale, après avoir célébré le premier jour de l'Aid El Adha avec leurs familles.
Au Soudan, deux séances d'entraînement sont au menu des Usmistes. La première, le soir de leur arrivée sur les lieux, et la seconde le lendemain sur
le terrain de la rencontre à Umm Derman et à la même heure du match (18h00, heure algérienne).
L'arbitre international zambien Janny Sikazwe a été désigné par la Confédération africaine de football (CAF) pour diriger la demi-finale aller.
Le directeur de jeu zambien connaît bien le football algérien pour avoir dirigé plusieurs fois des matchs de la sélection algérienne dont le fameux barrage aller contre Burkina Faso à Ouagadougou, qualificatif au Mondial 2014.
Il aussi dirigé des rencontres des clubs algériens en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération.
Sikazwe sera assisté de Jerson Emiliano Dos Santos (ANG) et Arseno Chavoleque Marengula (SDN).
L'USM Alger avait terminé en tête du groupe B avec 15 points (5 victoires
et une défaite), tandis que Al Hilal a pris la deuxième place du groupe A, devancé par le TP Mazembe (RD Congo).
La seconde demi-finale aller entre El Merreikh u Soudan et le TP Mazembe
de la RDC, prévue le 26 septembre à Om Durman, a été confiée à l'arbitre camerounais Neant Alioum, assisté de ses deux compatriotes, Evarist Mekouande et Elvis Guy Noupue Nguegou.
Pour ce qui est du match retour de l'USM Alger, celui)ci aura bel et bien lieu au stade Omar Hamadi de Bologhine et non au stade du 5 Juillet comme cela a été rapporté ça et là.

R.S.

AL HILAL PRÉPARE SÉRIEUSEMENT SON MATCH CONTRE L'USM ALGER

Al-Hilal du Soudan qui a affronté hier le club Ahly Shendei dans le cadre du dernier carré de la Coupe du Soudan quelques jours avant d'accueillir
l'USM Alger en match aller comptant pour les demi-finales de la Ligue des champions
d'Afrique de football, songe à faire la différence à domicile avant son déplacement à Alger pour disputer la mache retour le 3 octobre.
Les Soudanais sont entrés jeudi dernier en mise au vert en vue de la rencontre
de la coupe locale en présence de tout son effectif, indique le club sur sa
page officielle à Facebook.
Al-Hilal, qui a terminé deuxième du groupe A lors de la phase des poules
de la Ligue des champions, recevra l'USMA (1ere du groupe B) dimanche 27 septembre à Oum Dorman. à Alger.

R.S.

UN SUPER-POISSON TERRIFIANT PÊCHÉ PRÈS DE FUKUSHIMA



CEUX QUI CRAIGNENT que la catastrophe nucléaire de 2011 à Fukushima n'ait modifié certaines espèces trouveront ici de l'eau à apporter à leur moulin. Un Japonais vient de publier une photo d'un poisson géant pêché non loin de Fukushima.
Sorti de l'eau à quelques centaines de kilomètres du site accidenté, le poisson géant a des allures préhistoriques. Sur l'un des clichés, où il est gueule ouverte, on croirait à un animal tout droit sorti d'un film d'horreur.
Le pêcheur Hiraka Hiroshi est le Japonais qui a tweeté la photographie de lui avec sa prise déconcertante, précisant qu'il s'agit d'un poisson-loup (un anarhichadidae). "Cela valait la peine de prendre l'avion jusqu'à Hokkaido deux fois en trois mois", plaisante-t-il.
Les poissons-loups ne sont pas rares dans le Pacifique et l'Atlantique et leur habitat étant les eaux profondes, on les repère très rarement dans les régions côtières. Ils restent d'ailleurs principalement logés au fond de l'eau. Ce qui interpelle ici, c'est la taille de l'animal. Alors qu'un poisson-loup ne mesure normalement pas plus d'un mètre, celui-ci en fait presque deux.
Selon Hiroshi, la prise a été faite aux abords de l'île d'Hokkaido, tout au nord du pays, près des eaux territoriales russes. Mais c'est aussi assez proche de la zone sinistrée par la catastrophe nucléaire de Fukushima Dai-ichi survenue en mars 2011 et dont l'impact écologique exact n'a pas encore pu être évalué.
De là à dire qu'on a ici affaire à un poisson "mutant" est peut-être aller un peu vite en besogne. D'autant que le profil Twitter d'Hiroshi démontre qu'il est spécialisé dans les bestioles peu ragoûtantes...

UNE COMPAGNIE NÉERLANDAISE PAYE DES INTÉRÊTS SUR UNE OBLIGATION DE... 1648



LA COMPAGNIE des eaux néerlandaise Hoogheemraadschap De Stichtse Rijnlanden (HDSR) a payé lundi des intérêts sur une obligation datant de 1648 et détenue par l'université américaine de Yale. Cette obligation est une des cinq plus anciennes au monde. La plus ancienne, émise par l'ancêtre de la HDSR, date de 1593, précise la compagnie.
Les compagnies des eaux néerlandaises ont été parmi les premières à mettre au point au 17e siècle un système permettant d'emprunter de l'argent privé pour financer de gros investissements.
La compagnie des eaux de l'époque était chargée de l'entretien d'une digue du 12e siècle qui maintenait l'ouest des Pays-Bas au sec. Grâce à ces obligations, dont une est détenue par l'université américaine, 300.000 florins ont pu être empruntés afin de réaliser des aménagements sur le Lek.
L'université de Yale percevra ainsi 11,35 euros d'intérêt par an sur l'obligation souscrite. La société est en effet tenue de payer un intérêt une fois tous les cinq ans.

Il vit en direct le cambriolage de son appartement

UN HABITANT de New York a eu la désagréable surprise de suivre en direct le cambriolage de son appartement grâce à une application sur son smartphone.
Danny Wheeler, 30 ans, a vécu une drôle de mésaventure mardi en début d'après-midi. Alerté par une notification de son smartphone, il a suivi en direct le cambriolage de son appartement.
"J'étais sur mon lieu de travail sur le point de faire un conference call, lorsque, sortie de nulle part, une alerte a retenti sur mon téléphone", se rappelle-t-il dans les colonnes du New York Post. Après avoir appelé la police, il s'est dirigé vers son domicile.
"J'ai tout suivi sur le chemin du retour".
Cette scène surréaliste montrait deux individus entrain de retourner son appartement. Pendant deux minutes, les individus ont visité les différentes pièces avant de prendre la fuite, dérangés par un voisin et une alarme.
Ils ont pu emporter un butin de 500 dollars. Ceux-ci sont toujours recherchés, mais la vidéo devrait faciliter le travail de la police. "Cela m'a vraiment aider de pouvoir fournir la vidéo à la police", se réjouissait Wheeler.
L'un des deux cambrioleurs est d'ailleurs connu des forces de police.



Le gorille qui ne voulait pas lâcher son bébé décédé



SHIRA, une femelle gorille du zoo de Francfort venait de donner naissance à un petit, lorsqu'il est décédé subitement une semaine plus tard. Désespérée, elle a continué à le porter et à le câliner, voire à le secouer de temps en temps, espérant encore qu'il se réveille. La nuit, elle installait le petit corps de son bébé sur son ventre et se réveillait avec le même regard perplexe chaque matin.
"Jeudi dernier, le petit allait bien et puis dans l'après-midi, il est mort soudainement. Nous n'avons aucune idée de ce qu'il s'est produit", explique le Professeur Manfred Niekisch, directeur du zoo.
Les soigneurs attendent que la femelle gorille lâche enfin son enfant, afin de pratiquer une autopsie. "Cela arrive souvent avec les gorilles, les liens entre les mères et leur bébé est particulièrement étroit", commente le Pr Niekisch.

Le saviez-vous

VOUS POUVEZ ADOPTER DES PERSONNES ÂGÉES EN ITALIE !



A milan, les personnes âgées ont commencé à se sentir de plus en plus incompris et mal aimés, et ceci est considéré comme un vrai problème compte tenu du fait que 24% de la population de Milan est âgée de plus de 65 ans.
Afin de résoudre ce problème, la ville de Milan a décidé de permettre l'adoption de personnes âgées, plus encore, les citoyens qui le font sont payés, en effet, la famille qui adopte une personne âgée reçoit 200 euros par mois.

UN FAN D'APPLE DÉJÀ INSTALLÉ DEVANT LE NOUVEAU MAGASIN DE BRUXELLES



LE PREMIER Apple Store de Belgique, dans le quartier Louise à Bruxelles, ouvrira ses portes samedi à 10h00. Depuis jeudi matin, un étudiant chinois a pris ses quartiers devant le magasin pour être le premier à y pénétrer, a constaté l'agence Belga lors d'une visite de presse. Il devrait être rejoint par plusieurs centaines de fans de la marque à la pomme d'ici à samedi matin.
Le jeune homme étudie en Allemagne. Il campera durant deux nuits devant le magasin. "J'ai déjà fait la même chose lors d'ouvertures d'enseignes Apple en France, en Allemagne et en Chine. J'ai mon sac de couchage."
La nouvelle boutique, où seront également organisés des événements, emploiera une centaine de travailleurs.

Questions ? Réponses !

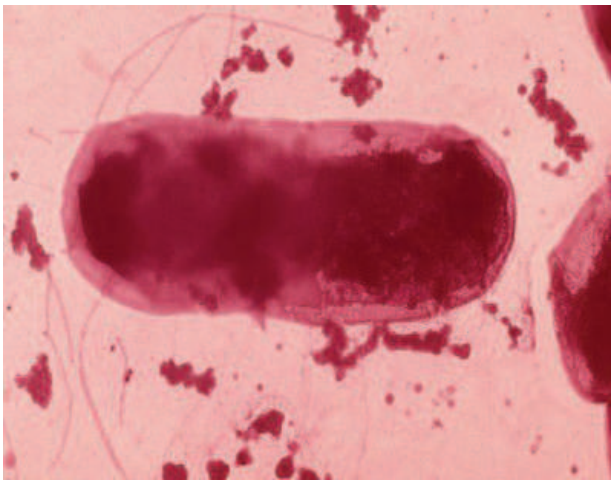
COMMENT SE FORMENT LES CLOQUES ?



Brûlures, coups de soleil, frottements, produits chimiques… Parfois, quand la peau est agressée, elle met en place un mécanisme de défense particulier aboutissant à une boursouflure : la cloque. Cette agression, physique, chimique ou microbienne, induit le plus souvent la sortie d'un liquide aqueux issu de la circulation sanguine (le plasma). Celui-ci vient se loger entre le derme et l'épiderme, les deux couches les plus externes de la peau, aboutissant à la formation d'une bulle caractéristique.
Cette cloque, appelée aussi ampoule lorsqu'elle apparaît au niveau des pieds à la suite de frottements contre la chaussure, permet à la peau d'assurer encore son rôle protecteur vis-à-vis de l'organisme en interposant une couche supplémentaire entre l'agresseur et les tissus. Sauf situation pathologique, elle finit par se résorber toute seule. Il ne faut pas chercher à la percer, sinon on encourt le risque d'une infection.
La cloque se forme très vite dans les brûlures au deuxième degré tandis qu'elle n'apparaît qu'au bout d'un ou deux jours consécutivement à une brûlure au premier degré, plus légère.

Microbiote : les bactéries de l'intestin régulent l'absorption du fer

Les bactéries de notre intestin agissent-elles sur le métabolisme du fer, élément essentiel à la bonne santé de notre organisme ? La réponse semble être oui. Pour la première fois, des chercheurs ont montré comment ces bactéries modifient les capacités de distribution et de stockage du fer dans les cellules intestinales. Le microbiote intestinal (constitué des micro-organismes peuplant notre intestin) peut ainsi être considéré comme un nouveau régulateur de l'absorption intestinale du fer.

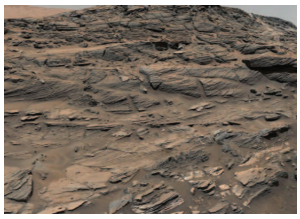


Le fer est un élément vital dont l'organisme ne peut pas se passer. Sa régulation et son bon contrôle dans l'organisme sont garants d'une bonne santé. Si un déficit en fer est délétère, une surcharge présente également un risque pour la santé. Actuellement, de nombreuses questions sociétales sont soulevées, notamment celle de l'efficacité et de la nécessité de supplémenter des régimes en fer chez l'Homme.
Dans l'intestin, les bactéries (constituant le microbiote) et les cellules intestinales vivent en symbiose et ont chacune besoin du fer pour survivre. La porte d'entrée unique du fer alimentaire dans l'organisme est l'intestin. Quand l'organisme en a besoin, son absorption est favorisée par les cellules intestinales et, quand les besoins baissent, ces cellules diminuent leurs capacités d'absorption. Ces mécanismes fins de régulation répondent en outre à une hormone, l'hepcidine, découverte il y a quelques années par une équipe de l'Inserm.

Le microbiote augmente la capacité à distribuer et stocker le fer

Des chercheurs de l'Inra et de l'Inserm, en collaboration avec le CNRS, se sont intéressés à l'effet du microbiote sur l'absorption intestinale du fer, et ce, indépendamment des effets hormonaux. Pour cela, ils ont comparé des animaux (des rongeurs) dépourvus de microbiote intestinal (animaux dits « axéniques ») avec d'autres dont le microbiote est contrôlé.
En l'absence du microbiote, les cellules intestinales présentent des stocks de fer très faibles et les systèmes de transport vers l'organisme sont très peu abondants. En revanche, dès que le microbiote s'installe dans l'intestin, les cellules intestinales acquièrent une très grande capacité de stockage du fer (sous la forme de ferritine) et favorisent son transport vers l'organisme (augmentation de la ferroportine).
Ainsi, en présence de bactéries du microbiote, il y a une adaptation des cellules intestinales quant à leur capacité à distribuer et stocker le fer. La mise en évidence de cette nouvelle voie de contrôle du métabolisme du fer va conduire à mieux administrer les apports en fer et devrait permettre de mieux comprendre les anomalies du fer dans les maladies impliquant des déséquilibres du microbiote appelés « dysbioses ».
Ces travaux ont été publiés en ligne dans The Faseb Journal le 15 septembre 2015.

Sur Mars, Curiosity explore des dunes de sable pétrifiées



APRÈS AVOIR exploré durant un an la première couche sédimentaire à la base du Mont Sharp, sur Mars, le rover Curiosity visite à présent un environnement constitué de dunes de sable pétrifiées, lesquelles sont façonnées par le vent depuis plus de trois milliards d'années.
Cela fait un an déjà que Curiosity arpente sur Mars les premiers contreforts du Mont Sharp, cet empilement de couches sédimentaires qui s'élève jusqu'à 5.500 m, situé au centre du cratère Gale où a débarqué le célèbre rover, le 6 août 2012. Après avoir exploré sa base constituée de mudstone (une roche sédimentaire) – laquelle témoigne de la présence passée d'un lac, également démontrée à travers les enquêtes de l'astromobile réalisées durant sa première année martienne (deux années terrestres) –, celui-ci se fraie dorénavant un chemin dans les couches supérieures, plus jeunes.
Curiosity visite à présent une couche de grès baptisée unité Stimson. Comme on peut le constater sur l'image composite ci-dessus (disponible aussi dans une version « zoomable ») réunissant quelques dizaines de clichés pris avec les deux caméras du mât (Mastcam) le 27 août dernier (1.087e jour martien), cette couche arbore des dunes de sable pétrifiées et façonnées par les vents dominants. Certes, avec l'atmosphère très ténue et la faible pression qui règne à la surface de Mars, le vent n'exerce pas la même force que sur Terre où ce type de paysage existe aussi (par exemple, au sud-ouest des États-Unis).
Nous observons ici, à travers les yeux de la mission Mars Science Laboratory (MSL), un processus de cémentation très lent, débuté probablement il y a plus de trois milliards d'années, après que ces formations de sable et d'eau mêlée se soient plus ou moins immobilisées. Au cours de ces deux dernières semaines, le rover a parcouru près de 100 mètres en direction du sud. L'équipe prévoit de forer dans cet affleurement rocheux afin de prélever un nouvel échantillon et de l'analyser avant la fin de ce mois de septembre.

Lutter contre l'alcoolisme grâce à un antidiabétique

UNE ÉTUDE SUÉDOISE montre que l'hormone GLP-1, utilisée dans le traitement du diabète et de l'obésité, pourrait considérablement réduire la dépendance à l'alcool.
Réalisée par des chercheurs de l'hôpital universitaire de Göteborg, en Suède, sur des souris et des rats, l'étude met en évidence des vertus jusqu'ici inconnues de l'hormone intestinale GLP-1 (ou glucagon-like peptide-1) actuellement utilisée pour accélérer l'action de l'insuline, dont le manque ou le mauvais fonctionnement est la cause du diabète.
D'après les expériences faites sur des souris, la GLP-1 est aussi « capable d'empêcher l'alcool d'accélérer la sécrétion de dopamine », une hormone qui envoie au cerveau un signal de « récompense » lors d'une prise d'alcool ou de nourriture. Quant aux rats, « ils ont diminué leur consommation d'alcool » et les cas de « rechute » chez les animaux sevrés ont disparu, soulignent Elisabet Jerlhag et Jörgen Engel dont les travaux ont été publiés dans la revue Addiction Biology.



« La GLP-1 a réduit la consommation de 30 à 40 % chez ces rats qui ingurgitaient de grandes quantités d'alcool depuis plusieurs mois », souligne Elisabet Jerlhag. L'excès d'alcool est à l'origine de 3,3 millions de décès chaque année dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le Népal interdit enfin le sacrifice de centaines de milliers d'animaux

S'il est dans ce monde un spectacle de désolation et d'horreur, c'est celui-ci. Pourtant peu connu, le spectacle indou du temple Gandhimai s'accompagne du sacrifice de centaines de milliers d'animaux. Mais heureusement, cet évènement fait maintenant parti du passé. C'est une victoire majeure pour les activistes du bien-être animal.

L'histoire se déroule au Népal, il y a environ 300 ans. Un jour, un prisonnier rêva d'une déesse, appelée Gadhimai. Cette dernière lui indiqua quelle le libérerait de prison, à condition qu'il établisse un temple à son effigie. C'est ce qui se passa, le temple fit érigé à Bariyapur, à coté de la frontière indienne. Le prisonnier décida également de sacrifier des animaux pour remercier la déesse. Et cette pratique se perpétua pendant des siècles. Tous les 5 ans, des pèlerins des pays voisins (et notamment des Indiens) se rendent au temple à Bariyapur pour y sacrifier les animaux qu'ils apportent. Dans l'espoir d'une vie meilleure…



Une pratique d'un autre âge

A chaque festival, c'est environ 2 millions de pèlerins et des centaines de milliers d'animaux sacrifiés (buffles, chèvres, poulets,…). En 2009, c'est 500 000 animaux qui ont été décapités. Et les pratiques de mise à mort sont terriblement cruelles, à coups de machettes. Des charniers de cadavres gisent à cet endroit, suscitant indignation et dégoût.
Si vous souhaitez en savoir plus sur le déroulement du festival et l'ampleur de la barbarie, vous pouvez regarder la vidéo suivante, en anglais. Attention âmes sensibles s'abstenir !
Face à ces images qui ont fait le tour du monde, des milliers de personnes se sont levées contre ce festival. Des négociations et campagnes avaient notamment été menées par les associations Animal Welfare Network Népal (AWNN) et Humane Society International/India. Et ce travail a porté ses fruits…

Ces barbaries n'auront plus lieu...

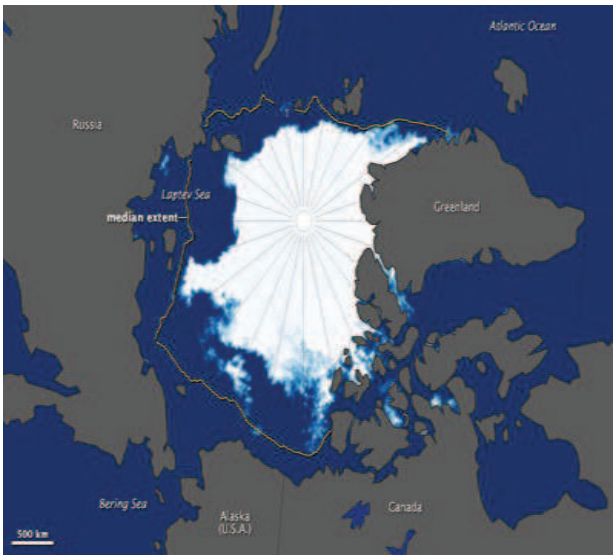
Face aux pressions des activistes du monde entier, la cour suprême d'Inde a récemment statué de directions à mettre en place pour sensibiliser contre le sacrifice des animaux. S'en est suivi les responsables du temple Gadhimai, qui ont appelés les pèlerins à ne plus amener d'animaux lors de ce festival en hommage à la déesse Gadhimai.
« J'ai réalisé que les animaux sont comme nous – ils ont les mêmes organes que nous… et ressentent la même souffrance que nous », dit Prasad, secrétaire au Gadhimai Temple Trust, qui organise les célébrations.
Déjà, en novembre 2014, le nombre d'animaux sacrifiés avait fortement réduit. Et pour le prochain festival en 2019, plus aucun animal ne sera utilisé comme bouc émissaire.
C'est une grande victoire pour les associations de défense des animaux. Gauri Maulekhi, consultant pour la Humane Society International/India, s'est exprimé à ce sujet : « c'est une formidable victoire de la compassion qui va sauver des vies d'innombrables animaux. La HSI avait le cœur brisé d'assister à l'effusion de sang de Gadhimai, et nous avons travaillé dur pour aider à sécuriser l'interdiction du sacrifice futur. »
Il est venu le temps de transformer cette ancienne tradition. Remplacer la tuerie par une célébration non-violente...

Climat : la banquise arctique atteint son quatrième point le plus bas

CETTE ANNÉE, c'est sans doute le 11 septembre que la banquise arctique a atteint sa superficie minimale. Après une fonte relativement lente en juin, celle-ci s'est accélérée en juillet et août. À présent, pour cette fin d'été, elle ne s'étend plus que sur 4,41 millions de km². Après le record de 2012, septembre 2015 se classe quatrième dans le palmarès des années ayant enregistré les plus petites banquises d'été.
D'après l'analyse des données satellitaires des régions du pôle Nord terrestre par des chercheurs de la Nasa et du NSIDC (National Snow and Ice Data Center), la banquise arctique a vraisemblablement atteint sa taille minimum annuelle le 11 septembre dernier. Ce jour-là, la surface de mer gelée n'était plus que de 4,41 millions de km². Une valeur inférieure de 1,81 million de km² par rapport à la moyenne de 1981-2010. Aussi, depuis les premières observations satellites, à la fin des années 1970, les dix années ayant enregistré les plus petites banquises d'été figurent parmi les onze années qui viennent de s'écouler. Cette fin d'été 2015 ne fait donc pas exception et se classe en quatrième position. Septembre 2012 détient toujours le record, avec seulement 3,41 millions de km².
« Nous n'avons vu aucun événement météorologique majeur ou de configuration météo persistante dans l'Arctique cet été qui aurait pu contribuer à la diminution de l'étendue comme cela est souvent arrivé, commente Walt Meier, spécialiste de ce sujet au GSFC (Goddard Space Flight Center) de la Nasa. Certes, il a fait un peu plus chaud dans certains endroits que l'année dernière, mais il a fait aussi un peu plus froid dans d'autres ».

Une fonte accélérée par la subdivision de la banquise

Autour du solstice d'été dans l'hémisphère nord, le 21 juin, lorsque l'ensoleillement est le plus important et dispense donc le maximum d'énergie, un retrait de la banquise relativement lent a été observé. Néanmoins, cela s'est accéléré en juillet, avec un taux de rapidité plus élevé que les autres années. Idem en août alors que ce dernier mois devait au contraire afficher un ralentissement. Les scientifiques pensent que la formation d'une grande trouée dans les glaces, entre la mer de Beaufort et la mer des Tchouktches, au nord et au nord-ouest de l'Alaska, en est en partie responsable. De fait, la surface des eaux libre, plus sombre, a absorbé davantage d'énergie solaire ce qui, par conséquent, a accéléré la fonte de la banquise.
« La couche de glace en Arctique devient de moins en moins résiliente a déclaré Walt Meier au site EarthObservatory (Nasa) qui l'a interrogé, elle prend moins de temps qu'avant pour fondre ». En réalité, la calotte glaciaire, autrefois plus étendue et robuste, « était comme une forteresse ». En effet, selon une étude publiée en mars dernier dans la revue The Cryosphere, la couche de glace s'est affinée de 85 % entre 1975 et 2012. Fragilisée, elle est fragmentée en plusieurs petites banquises rongées de tous côtés par des eaux plus chaudes. Jadis (il y a donc plus de 20 ans), « l'océan ne pouvait l'attaquer que par les côtés. Maintenant, il y a comme des envahisseurs qui creusent des tunnels par en dessous et font fondre ces blocs de glace de l'intérieur ».



Pour certains, ce phénomène, accentué par le changement climatique, est une aubaine pour ouvrir et exploiter le fameux « passage du nord-ouest ». Toutefois, un trafic maritime plus important, grand émetteur de CO2, conjugué à une prospection des immenses réserves très convoitées de gaz et de pétrole – la région renfermerait 13 % des réserves mondiales de pétrole et 30 % de gaz naturel –, ne riment pas avec l'objectif affiché de plusieurs nations, pour la COP 21, de réduire les injections de gaz à effet de serre dans l'atmosphère afin de ne pas dépasser les 2 °C de réchauffement global, annoncé dans les prévisions les plus optimistes. D'importants changements se sont déjà opérés dans cette région, et ailleurs, sur une période inférieure à celle d'une vie humaine.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773).51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger 160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Naissance

Un Joli poupon prénommé

« Amar Junior »

vient de se joindre à la famille Hannachi d'Alger et de Bordj Bou Arreridj
Chez son papa Abdelmalek Fouzi et sa maman Imene Zohra.
Son cousin « Amar Sénior » lui souhaite longue vie pleine de joie, de bonheur mais surtout beaucoup de santé !

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

LE MEILLEUR SMOOTHIE DU MATIN

Ingrédients



-1 banane, pelée et coupée en morceaux
-1 tasse (250 ml) de yogourt nature
-de yogourt aux fruits
-1 tasse (250 ml) de lait
-1 tasse (250 ml) de fruits mélangés, frais ou surgelés
-1 c. à soupe (15 ml) de miel liquide
-1 c. à thé (5 ml) d'extrait de vanille

Préparation

Au mélangeur, ou dans une grande tasse à l'aide d'un mélangeur à main, mélanger la banane avec le yogourt, le lait, les fruits mélangés, le miel et l'extrait de vanille, et réduire en une purée lisse. Verser dans des verres refroidis et servir immédiatement.

Comment l'esprit peut-il rendre le corps malade ?



Parce que le corps et l'esprit sont intimement liés.
Il ne s'agit pas de deux entités différentes comme on a un peu trop tendance à l'imaginer actuellement. Nous avons d'ailleurs déjà tous pu constater que face à la peur ou à l'excitation, notre rythme cardiaque s'accélère.

Il existe différents mécanismes qui peuvent amener l'esprit à rendre le corps malade.

Parmi ceux-ci, le stress. Dans la vie il existe deux types de stress :
• **Le stress qui se repère facilement :** un examen, par exemple.
Face à ce stress, l'esprit met en place des mécanismes permettant de limiter les effets du stress sur le cœur et le reste du corps.
• **Le stress inconscient qui passe inaperçu :** un patron qui n'est pas ouvertement agressif, qui tyrannise à l'aide de petites phrases ambiguës, par exemple.
L'esprit ne repère pas bien ce type de stress et ne peut donc mettre en place des mécanismes de défense.

Résultat : le stress se répercute sur le corps et ce dernier somatise, le patient tombe malade.
Il est par ailleurs démontré que les évènements qui nous affectent psychologiquement peuvent induire une baisse de l'immunité. Parmi ceux-ci : l'anxiété, les névroses, un deuil, une rupture, etc.

Le meilleur anti rides naturel

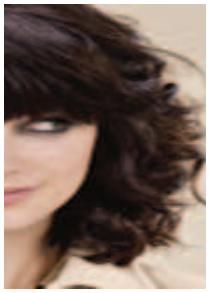
Appliquer de l'huile d'olive sur la peau



Avec l'huile d'olive, adieu les rides ! "Sa forte teneur en oméga 3 restaure la peau, adoucit, nourrit, assouplit et prévient le vieillissement cutané".
L'huile d'olive est aussi riche en antioxydants et en vitamine E ce qui renforce son pouvoir anti-âge.
EN PRATIQUE : Appliquer l'huile d'olive sur la peau tous les soirs avant le coucher.
Quelle huile choisir ? "Préférez dans la mesure du possible, les huiles issues de la culture biologique et conditionnées dans une bouteille en verre" recommande Christine Cieur-Tranquard, pharmacienne.

Soins des cheveux ternes et secs

Marre de vos cheveux ternes, secs et sans éclat ?
Changement de saison, soleil, sèche cheveux, mauvaise alimentation ou coloration sont autant d'éléments qui tedent à abîmer nos cheveux.
Mais alors, comment retrouver une chevelure flamboyante ?
Optez pour un soin spécial cheveux secs comme des shampoings hydratants ou des masques. De nombreux remèdes naturels vous permettront aussi de booster l'éclat de vos cheveux tels qu'un soin pour cheveux à l'huile d'olive, au citron



et vinaigre, à l'huile d'argan ou bien encore des gélules à base de levure de bière.

Les bons gestes à adopter pour des cheveux en forme ?
Une bonne alimentation riche en fer et en acides gras, un rinçage à l'eau froide, un brossage doux de vos cheveux… De bons soins favorisent ainsi la pousse des cheveux.
Vous pouvez aussi créer vous-même vos soins naturels à partir de recettes "maison" pour obtenir, par exemple, un masque au miel et à l'huile d'olive qui permettra de nourrir vos cheveux et d'avoir un cuir chevelu en pleine forme.



Mtewem

* 500g de viande de mouton
* 250g de viande hachée
* 1 poignée de pois chiches trempés la veille
* 1 poignée d'amandes
* 1 tête d'ail
* Poivre gris
* Poivre rouge doux
* Cannelle
* Cumin
* Sel

Préparation:

Dans une cocotte, faire revenir la viande, l'ail, poivre gris, cannelle, cumin et le sel (+ huile).
Ajouter les pois chiches et les amandes, en suite mouiller à niveau (environ ½ L d'eau).
Fermer la cocotte pour 30min de cuisson.
Entre temps, préparer les boulettes :
Viande hachée, cannelle, cumin, poivre gris, poivre rouge et sel, bien mélanger le tout.



Former des boulettes de 2 cm de diamètre et mettre dedans une amande entière.
Une fois la viande cuite, mettre ces boulettes dans la sauce et laisser mijoter 10minutes.
Dans un plat de service, dresser les morceaux de viandes, garnir tout autour de boulettes de viandes, et parsemer d'amandes et pois chiches.

Fondant à l'orange

Ingrédients pour 6 personnes

* 115 g de beurre
* 115 g de sucre en poudre
* 2 oeufs
* 115 g de farine
* 1 grosse orange
* 1 cuil. à café de levure chimique en poudre

Glaçage :
* 1 grosse orange très juteuse
* 150 g de sucre glace

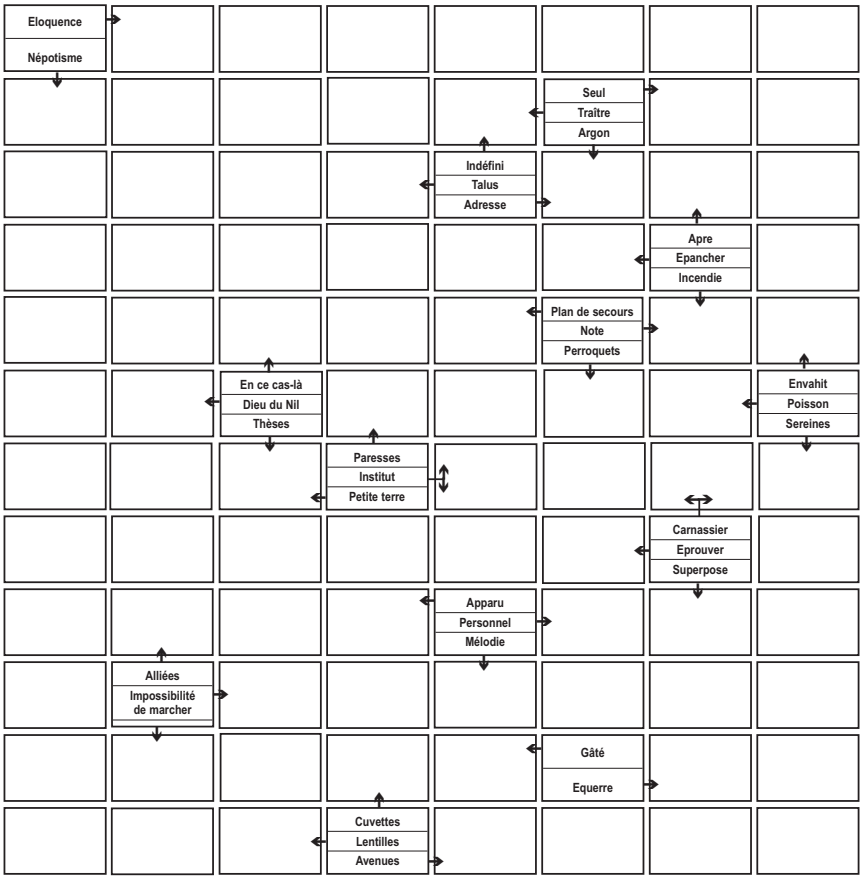
Préparation

Cuisson : 30 minutes (thermostat 6-7 - 200°C)
Travailler le beurre à l'aide d'une cuillère en bois dans une terrine chaude, pour le rendre crémeux.
Incorporer le sucre en poudre, petit à petit, puis les œufs, l'un après l'autre, tout en continuant de bien travailler la pâte.
Ajouter la farine, le jus de l'orange, son zeste finement râpé, puis la levure.
Verser dans un moule à manqué carré



de 24 centimètres de côté et beurré, puis mettre à four moyen (thermostat 6-7 – 200°C).
Préparer le glaçage : faire dissoudre le sucre glace dans le jus de l'orange pour obtenir une crème coulante et épaisse. Il n'est pas nécessaire de mettre tout le jus de l'orange. Découper quelques lanières de zestes d'oranges et réserver pour le décor.
Aussitôt cuit, démouler le gâteau sur un plat de service et l'arroser chaud avec la moitié du glaçage. Le gâteau doit devenir moelleux.
Etaler le reste du glaçage lorsque le gâteau est complètement refroidi et décorer avec les zestes d'orange réservés.

Mots fléchés n° 1775



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1774

Horizontalement

- STAGNER
FAUX - URE
UVEES - EV
ROSEES - E

TU - SUAVE
IRA - LUIS
VENT - VE -
ERGOTE - V

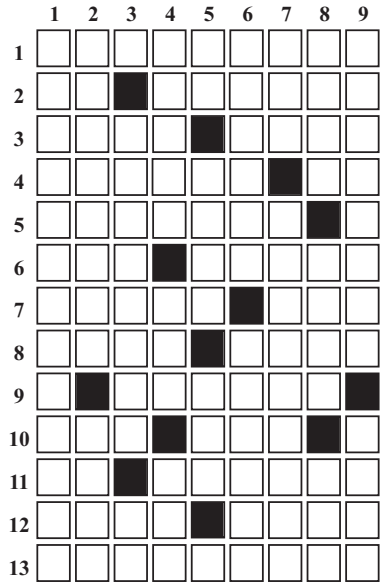
M - ICI - PA
EON - RAIS
NUEE - ILE
TISSERAS

Verticalement

FURTIVEMENT
SAVOURER - OUI
TUES - ANGINES
AXEES - TOC - ES

G - SEUL - TIR - E
NU - SAUVE - AIR
ERE - VIE - PILA
REVEES - VASES

Mots croisés 9/13 n° 1775



HORIZONTALEMENT

1. Inapte - 2. Conjonction - Relatifs à la voix - 3. Fait accompli - Allure élégante - 4. Arbre à bois blanc - Réfléchi - 5. Camarades - 6. Dans la basse-cour - Brune anglaise - 7. Vases funéraires - Porteuse de titres - 8. Le dernier fut Nicolas II - Poisson marin - 9. Marches - 10. Cœur de miche - Métro français - 11. Pour dans - Choisit - 12. Non préparé - Chance - 13. Indigent.

VERTICALEMENT

1. Insolites - 2. Cages à couver - Adversaire de Pizarro - 3. Condiment - Axe sur la carte - 4. Donna pour certain - Epoque remarquable - A régler - 5. Il coule dans une botte - Prix de beauté - Volonté - 6. Inflexion - Sermon - 7. Interjection d'indifférent - Beuveries - 8. Se manifeste avec éclat - Maries - Double exécution - 9. Non comprise - Très épris.

SOLUTION N° 1774

HORIZONTALEMENT

PRESSANTE
RAPEE - ERS
EPISCOPAT
MIE - OBEI -
ENROUE - NO
DE - PARLER
ISBA - EYRA
T - ALGER - L
APNEE - EVE

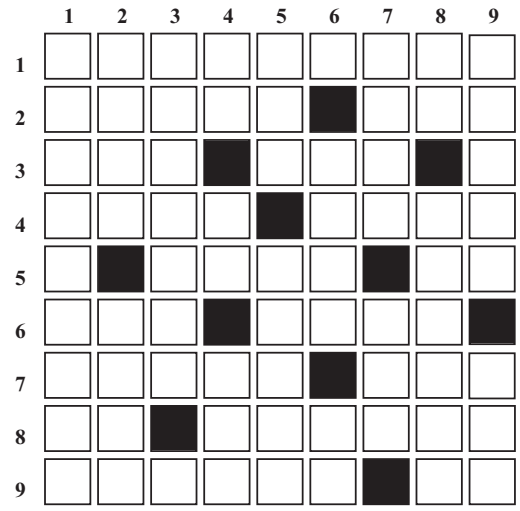
TIC - MISE -
INSTIT - NB
ON - ENTENDU
NEFS - MUST

VERTICALEMENT

PREMEDITATION
RAPINES - PINNE
EPIER - BANCS - F
SES - OPALE -

TES
SECOUA -
GEMIT -
A - OBEREE
- ITEM
NEPE - LYRES
- NU
TRAINER -
VENDS
EST - ORALE
- BUT

Mots croisés 9/9 n° 1775



SOLUTION N°1774

HORIZONTALEMENT

EFFICACES
GLANEUR - U
LA - FIXITE
ANDIN - EUE
N - ENDORT -
TAPIRS - UV
ILE - ECU - I
ETNA - ANGE
ROSSERIES

VERTICALEMENT

EGLANTIER
FLAN - ALTO
FA - DEPENS
INFINI - AS
CEINDRE - E
AUX - OSCAR
CRIER - UNI
E - TUTU - GE
SUEE - VIES

HORIZONTALEMENT

1. Dans la tirelire - 2. Interdit moral - Bœuf sauvage - 3. Levant - Semblable - 4. Elle sépare les tifs - C'est vache de dire ça - 5. Crochet à double sens - Possessif - 6. Charge - Retirai - 7. Personne très forte - C'est une colle - 8. A la manière de - Imites - 9. Ensemble de chocs - La sienne.

VERTICALEMENT

1. Durées interminables - 2. Procura un emploi - Sacré - 3. Acquiert - 4. Lac du Soudan - Suit le docteur - Service gagnant - 5. Hors court - Installations d'amplification - 6. Fait circuler -Ajout au bas d'une lettre - 7. Arthropode - Opéré - 8. Infinitif - Salutaires - 9. Tarit - A elle.

Soduku 50

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

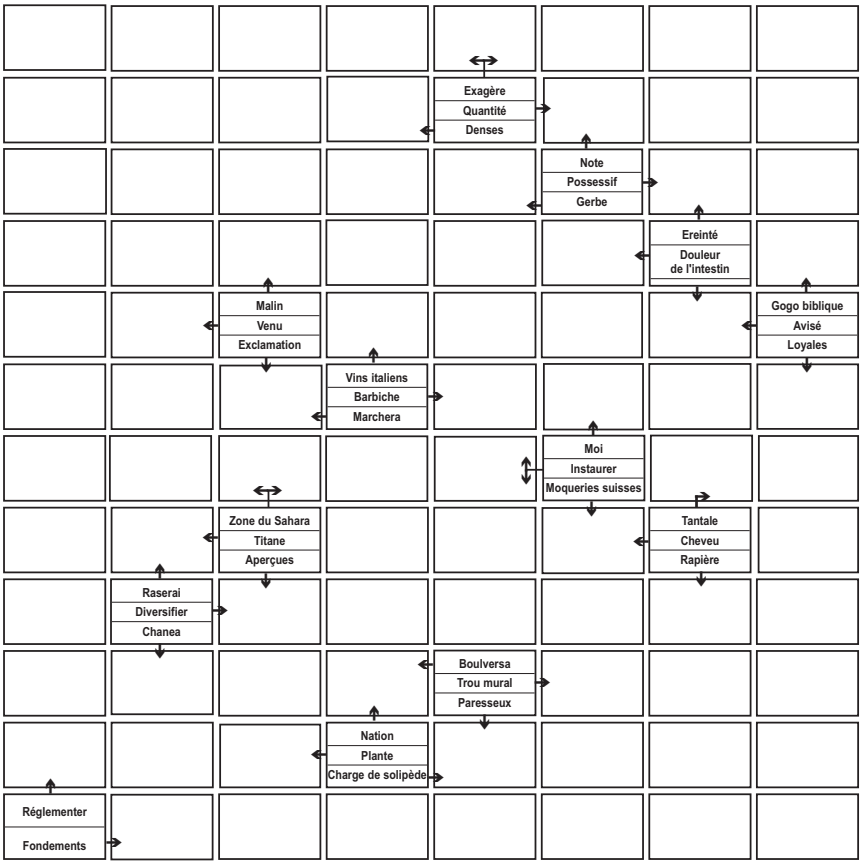
	2					7		6
1		5						
8				2	9	3		
					8			
6		8				1		9
			1				8	2
		7		4				8
						6		
2				6			5	

Solutions

7	2	6	9	5	1	3	4	8
5	4	1	8	3	6	9	2	7
9	3	8	7	2	4	6	5	1
1	5	2	3	4	9	7	8	6
8	6	9	2	1	7	5	3	4
3	7	4	5	6	8	1	9	2
4	8	3	1	7	5	2	6	9
6	1	5	4	9	2	8	7	3
2	9	7	6	8	3	4	1	5



Mots fléchés n° 1820



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1819

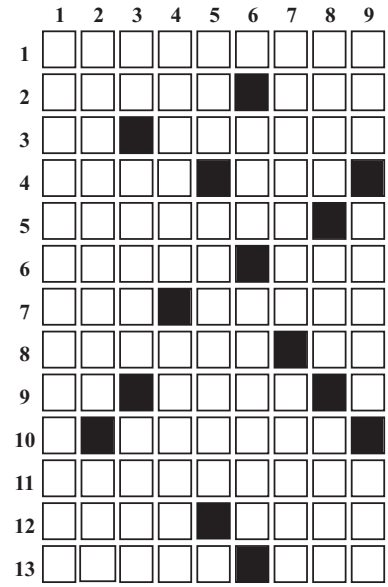
Horizontalement

- VESTALE
TARER - AC
IRONIE - O
NID - ETAL
TEES - AVE
ATRESIE -
MEAT - NUL
AS - OS - XE
R - ENTA - S
ROT - ERRE
ENNUI - AN
SCANNAIT

Verticalement

- TINTAMARRES
VARIETES - ONC
ERODERA - ETNA
SEN - SETON - UN
TRIE - S - STEIN
A - ETAIN - AR - A
LA - AVEUX - RAI
ECOLE - LESENT

Mots croisés 9/13 n° 1820



HORIZONTALEMENT

1. Auteurs de méfaits - 2. Interpeller - N'accouche pas - 3. Cacique - Atouts - 4. Branche - Boisson naturelle - 5. Carnets de rendez-vous - 6. Héritée - Ville belge - 7. Cours court - Galerie couverte - 8. Qui ne s'engage pas - Ecran familier - 9. Préposition savante - Usage - 10. Gosses - 11. Insaisissables - 12. Pays d'Asie - Il épargne des conversions difficiles - 13. Ouïes d'un violon - Arbres.

VERTICALEMENT

1. Plantation - 2. Soumises - Mets pour le bétail - 3. Remplaçant masculin - Partie de la jambe - Obèse - 4. Protecteur des arts - Muse - 5. D'aller - Sans moral - 6. Organe circulaire - Membrane du fond de l'œil - 7. Empile - Embêtement - 8. Noir en mer - Cause de partie nulle aux échecs - Il travaillait pour son seigneur - 9. A elle - Animal sauvage - Appel au secours.

SOLUTION N° 1819

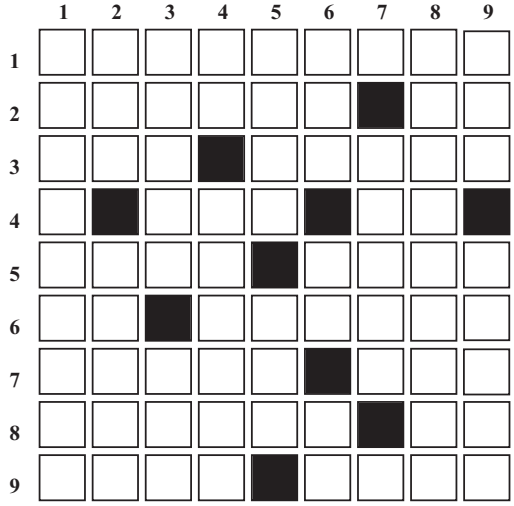
HORIZONTALEMENT

PETILLANT
OMAN - ETUI
MORDU - TER
MINISTRE -
ES - GAGA - S
S - EN - VICE
DITES - TRI
ENA - UN - AN
TITUBANTE
ET - RIVEE -
RIRE - IVRE
RAI - GREER
ELOGIEUSE

VERTICALEMENT

POMMESDETER-
RE
EMOIS - INITIAL
TARN - ETAT -
RIO
INDIGNE - URE
- G
L - USA - SUBI -
GI
LE - TGV - NAVI-
RE
ATTRAIT -
NEVEU -
NUEE - CRA-
TERES
TIR - SEINE - ERE

Mots croisés 9/9 n° 1820



HORIZONTALEMENT

1. Etat d'un nez gros et large - 2. Casque - Lac des Pyrénées - 3. Bienheureuse - Vipère - 4. Fils de patriarche - Face de dé - 5. Terres en mer - Bœufs sauvages - 6. Actionné - Pomme de terre - 7. Orientées - Gentleman anglais - 8. Fanfaron - Code postal - 9. Ville d'Italie - Refuge.

VERTICALEMENT

1. Multiplication de colonies d'abeilles - 2. Terme d'échecs - Disloquas - 3. Drap plié - Le premier à rougir - 4. Possessif - Genre - 5. Fromage de Hollande - Volcan nippon - 6. Les miens - Vieux do - Mot de gamin - 7. Esquivas - 8. Arbre des haies - 9. Imitation - Assiste.

SOLUTION N° 1819

HORIZONTALEMENT

OPPOSERAS
CERTITUDE
CRIER - DOS
ACES - LEST
SUR - MUS - E
I - ESSE - GR
OUST - UBAC
NB - ARRETE
SUCRE - CAS

VERTICALEMENT

OCCASIONS
PERCU - UBU
PRIERES - C
OTES - STAR
SIR - MS - RE
ET - LUEUR -
RUDES - BEC
ADOS - GATA
SESTERCES

SODUKU 149

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

6					3			8
	3					9	6	
		7	8		6			4
	7			4				6
5		6	2		7	8		1
				8			5	
2			5		4	6	3	
	4	9		6			1	
7				2				9



SOLUTIONS

6	1	8	3	2	4	9	7	5
3	7	5	1	9	6	2	8	4
4	2	9	8	5	7	6	3	1
5	9	2	7	6	8	4	1	3
8	3	1	5	4	9	7	6	2
7	6	4	2	1	3	8	5	9
9	5	3	6	8	2	1	4	7
2	8	7	4	3	1	5	9	6
1	4	6	9	7	5	3	2	8

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Communication

Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel

Première édition, 22 octobre 2015

Le Ministère de la Communication annonce l'organisation **du «Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel »** pour l'année 2015, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse célébrée le **22 octobre 2015.**

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, est institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :
- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- L'information écrite : l'article de fond, la critique, l'éditorial, le reportage ou l'enquête.
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- L'information radiophonique: émission d'information, reportages, et enquêtes.
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- L'illustration : photographiques, dessins ou caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :
- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif.
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse.
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse nationale durant la période 2014 – 2015.

Thème du concours : « L'Algérie, modèle de développement économique et social »

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procèdera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.
En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars **(1.000.000 DA)** pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars **(500.000 DA)** pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars **(300.000 DA)** pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :
- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
- Copie de la carte nationale d'identité.
- Attestation de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois.

b) Œuvre objet de participation :
- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :
- Données personnelle sur le candidat ;
- Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
- Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du media employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la république du journaliste professionnel, **Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.**
- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi,
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au dimanche 20 septembre 2015.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication : **http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr**

Le Jeune Indépendant **du 19/09/2015 / ANEP ALGER**

20:50 France / Italie Rugby. Coupe du m...



Le XV tricolore, conduit par Pascal Papé, entame son parcours mondial face à un adversaire à ne pas mésestimer. Les Bleus, trois fois finalistes du tournoi, devront se montrer d'entrée à la hauteur de l'événement. Les hommes de Philippe Saint-André sont prévenus : la sélection transalpine ne sera pas là pour faire de la figuration et laisser les Français installer leur jeu. Les Bleus ont surtout besoin de se rassurer et de trouver une équipe-type capable de réussir une belle Coupe du monde.

20:58 The November Man



Devereaux, ex-agent de la CIA, reprend du service pour exfiltrer une ancienne maîtresse qui travaille pour Fedorov, un général russe. Ce dernier veut la faire tuer. Devereaux la sauve de justesse, mais elle est tuée par des hommes de la CIA qui la surveillaient. Parmi eux se trouve Mason, que Devereaux a formé, des années auparavant.

20:55 NCIS : Los Angeles : Un train peut en ...



Un agent de sécurité d'une compagnie ferroviaire est agressé par des hommes masqués puis placé sur des rails avant de mourir écrasé. La victime avait surpris ses attaquants, peu de temps avant, en train de prendre des photos et des mesures. L'équipe pense avoir affaire à une branche d'Al-Quaïda qui prend pour cible les trains. Mais de nouveaux éléments surviennent et conduisent les enquêteurs sur la piste d'une vengeance.

20:55 Sauvons nos trésors



Châteaux, chapelles, maisons, églises, granges, donjons… l'animateur invite le téléspectateur à découvrir des sites parfois ignorés, voire totalement inconnus, mais riches d'un passé et d'une architecture insignes. Pour tous les édifices se raconte une histoire ; l'ancienne évidemment, mais aussi celle plus récente de ces personnes dévouées à leur restauration. Le téléspectateur peut voter pour aider à la rénovation d'un des monuments. Le « chef-d'œuvre en péril » choisi bénéficiera d'une bourse permettant sa remise en état.

20:50 Deux petites filles en bleu : Miss Marple



En rentrant d'une soirée, Simon et Julie Malherbe découvrent leur baby-sitter évanouie. Leurs adorables jumelles de 6 mois ont été kidnappées. Ils reçoivent rapidement une importante demande de rançon : sept millions d'euros. Un mystérieux commanditaire appelé l'Albatros est à la tête de l'organisation...

21:00 Fais moi une place



Alessandra Sublet se rend en Corse à la rencontre de Guy Bedos. L'humoriste, entouré de son clan, lui ouvre les portes de son fief. Durant une semaine, entre confidences et leçon d'écriture avec celui qui s'attache à faire rire la France depuis plus de 50 ans, l'animatrice découvre la montagne corse en suivant le parcours d'une via ferrata en compagnie de Victoria, la fille de Guy. Côté mer, ils embarquent à bord d'un catamaran pour explorer les charmes de cette île que Guy Bedos appelle son Algérie. À 80 ans, ce grand sensible évoque sa vie, ses engagements, sa famille, ses amis et son avenir.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5277 - SAMEDI 5 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis